

Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie
et du Commerce extérieur



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2012|13

UNE EXPERTISE,
UN RÉSEAU POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC

Québec 

252

projets de
coopération
soutenus avec
2 M\$ dans **19** pays

Une nouvelle
représentation
pour un total de
8 dans **16** pays

225

projets de
promotion des études
québécoises

107

projets de solidarité
internationale
soutenus avec **5 M\$**
dans **19** pays

3

nouvelles
professions ont des
arrangements en
vigueur pour un total
de **77** professions,
fonctions et métiers
favorisant la mobilité
entre le Québec
et la France

1 915

artistes, organismes
ou entreprises
culturels appuyés pour
faire connaître notre
culture

ACTIONS DU MINISTÈRE

POUR :

- **NOTRE PROSPÉRITÉ**
- **NOTRE IDENTITÉ**
- **LA SOLIDARITÉ**

2 158

entreprises appuyées
pour contribuer à notre
prospérité

143

conférences et
événements
multilatéraux pour faire
valoir nos
intérêts et notre
expertise

712

rencontres
gouvernementales
de haut niveau
avec des décideurs
étrangers

128

interventions qui
contribuent à faire
du Québec un acteur
engagé en matière
de développement
durable

6 396

jeunes
Québécois ont vécu
des expériences de
travail dans d'autres
pays dont **5 664** avec
LOJIQ dans **61** pays
et **324** avec QSF
dans **14** pays

98

actions de
promotion de notre
offre éducative

788

activités de
visibilité pour faire
connaître le Québec

Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie
et du Commerce extérieur

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2012|13

UNE EXPERTISE,
UN RÉSEAU POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC

Québec 

Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
Tous droits réservés
Dépôt légal - 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-68902-7 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-68901-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013

Message du sous-ministre

Québec, septembre 2013

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Ministre des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2012-2013 du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur à l'égard des engagements pris dans son Plan stratégique 2011-2014, dans son Plan annuel de gestion des dépenses 2012-2013, dans sa Déclaration de services aux citoyens et dans son Plan de développement durable 2009-2013. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources. Finalement, il respecte les différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je remercie le personnel du Ministère pour son engagement continu et sa compétence dans la réalisation de notre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Audet', written in a cursive style.

MICHEL AUDET

Message du ministre

Québec, septembre 2013

MONSIEUR JACQUES CHAGNON

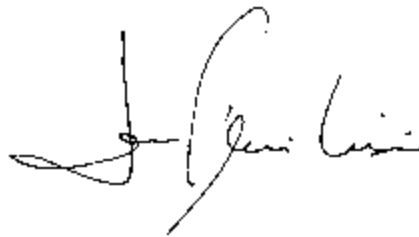
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-François Lisée', with a stylized, flowing script.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Déclaration sur la fiabilité des données

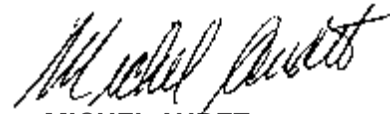
Les résultats contenus dans le présent Rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données contenues dans ce rapport.

Le présent Rapport annuel de gestion :

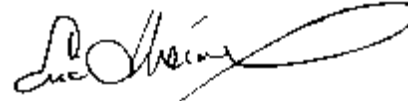
- décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis, les réalisations et les résultats atteints;
- présente des données exactes et fiables.

Nous déclarons que le Rapport annuel de gestion 2012-2013 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus en regard de ses engagements.

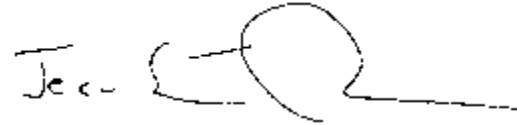
À notre connaissance, les données et les contrôles afférents sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2013.



MICHEL AUDET
Sous-ministre



ÉRIC THÉROUX
Sous-ministre adjoint aux politiques et affaires
francophones et multilatérales



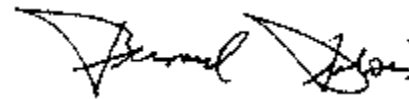
JEAN-STÉPHANE BERNARD
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales



ALAIN PROULX
Sous-ministre adjoint au commerce extérieur



JULIETTE CHAMPAGNE
Sous-ministre adjointe et chef du Protocole



BERNARD DUBOIS
Directeur général de l'administration

Rapport de validation de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation

Québec, septembre 2013

MONSIEUR MICHEL AUDET

Sous-ministre
Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

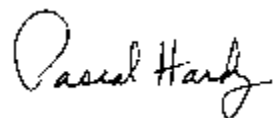
Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen a été effectué en se référant aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Notre examen ne constitue pas une vérification.

Au terme de cet examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2012-2013 du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation

A handwritten signature in black ink, reading "Pascal Hardy". The signature is fluid and cursive, with the first letter of each name being capitalized and prominent.

PASCAL HARDY

PRÉAMBULE

Le 19 septembre 2012, le nouveau gouvernement présentait son Conseil des ministres et modifiait la structure administrative du gouvernement du Québec. En conséquence, par l'ajout des responsabilités relatives au commerce extérieur, le ministère des Relations internationales devenait le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Le présent rapport couvre l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 et contient la reddition de comptes sur la base de la structure ministérielle en vigueur au 31 mars 2013.

Par conséquent, le présent Rapport annuel de gestion fait état des résultats atteints en 2012-2013 en lien avec les engagements pris par le ministère des Relations internationales d'alors, découlant de son Plan stratégique 2011-2014, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses 2012-2013 ainsi que de son Plan d'action de développement durable 2009-2013. De plus, ce rapport présente les mandats, les actions et l'utilisation des ressources du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, et ce, en date du 31 mars 2013.

TABLE DES MATIÈRES

Évolution des résultats quantitatifs 2011-2014	11
Sommaire des résultats en lien avec les objectifs stratégiques du Ministère	12

1

Présentation du Ministère

2

Résultats liés au Plan stratégique 2011-2014

2.1 Coordination de l'action internationale du Québec	18
2.2 Contribution à la prospérité du Québec en collaboration étroite avec les partenaires gouvernementaux impliqués	23
2.3 Capacité d'action et d'influence de l'État québécois à l'étranger	29
2.4 Solidarité et développement international	36
2.5 Développement de l'expertise	37
2.6 Innovation des pratiques	38

3

Résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens

3.1	Information et renseignements	39
3.2	Sélection des projets et des candidatures	42
3.3	Délais de traitement	42
3.4	Consultations des clientèles sur les services	43

4

Utilisation des ressources

4.1	Ressources humaines	44
4.2	Ressources financières	47
4.3	Ressources informationnelles	50
4.4	Évaluation et vérification	54

5

Résultats liés au Plan d'action de développement durable et aux changements climatiques

5.1	Résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2013 pour l'année 2012-2013	55
5.2	Changements climatiques	64

6

Autres exigences législatives et gouvernementales

6.1	Accès à l'information et protection des renseignements personnels	65
6.2	Emploi et qualité de la langue française	67
6.3	Programme d'accès à l'égalité en emploi	67
6.4	Politique de financement des services publics	71
6.5	Bonis au rendement	71
6.6	Allègement réglementaire et administratif	71

7

Annexe

Organigramme du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur au 31 mars 2013	73
--	----

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS QUANTITATIFS 2011-2014

INDICATEURS	2012-2013	2011-2012	ÉCART
Nombre de projets de coopération financés.	252	285	↓ 12 %
Nombre d'entreprises appuyées.	2 158	2 280	↓ 5 %
Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés.	1 915	1 781	↑ 8 %
Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers.	98	86	↑ 14 %
Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère.	6 396	6 412	↓ 0,2 %
Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées.	712	749	↓ 5 %
Nombre d'activités de visibilité réalisées.	788	795	↓ 1 %
Nombre de projets de promotion des études québécoises.	225	220	↑ 2 %
Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère.	143	114	↑ 25 %
Nombre d'interventions menées et soutenues en matière de développement d'une nouvelle économie durable.	128	106	↑ 21 %
Nombre de projets des organismes de coopération québécois dans les pays en développement soutenus	107	101	↑ 6 %
Nombre de mesures innovatrices pour optimiser l'utilisation des ressources	17	8	↑ 112 %

SOMMAIRE DES RÉSULTATS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE

OBJECTIF 1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC PAR L'ENTREMISE D'UN PLAN D'ACTION, DE STRATÉGIES, D'ENTENTES ET DE PROJETS DE COOPÉRATION	
	Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec.	Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action 2009-2014 de la Politique internationale du Québec ainsi que des Stratégies du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe et des États-Unis.
	Nombre de projets de coopération financés.	252 projets de coopération soutenus.
OBJECTIF 2	COORDONNER LES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES DU GOUVERNEMENT TANT AU QUÉBEC QU'À L'ÉTRANGER DE MANIÈRE PERFORMANTE ET ÉCORESPONSABLE	
	Nombre d'activités diplomatiques réalisées.	176 activités diplomatiques réalisées.
	Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014.	1,6 % de réduction du coût total pour l'année de l'ensemble des activités diplomatiques réalisées.
	Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables).	Les 7 407 communications officielles ont été traitées dans un délai de cinq jours ouvrables ou moins, dans 91,6 % des cas.
	Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO ₂ sont compensées.	Aucun.
OBJECTIF 3	CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC, PAR LE BIAIS DU RÉSEAU DE REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER, ET CE, EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES SECTORIELS	
	Nombre d'entreprises appuyées.	2 158 entreprises appuyées.
	Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés.	1 915 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles appuyés.
	Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers.	98 actions visant le recrutement d'étudiants étrangers.
OBJECTIF 4	FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES PAR LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET LA CONCLUSION D'ENTENTES DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE QUÉBEC ET DIFFÉRENTS PARTENAIRES	
	Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus.	3 professions en vigueur.
	Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale.	La mobilisation des acteurs et 2 rencontres d'information sur l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.
	Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues.	Aucun.

OBJECTIF 5	FAVORISER L'OUVERTURE DES JEUNES QUÉBÉCOIS SUR LE MONDE EN LEUR OFFRANT LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DIVERSES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES	
	Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère.	6 396 jeunes Québécois ont participé à des échanges internationaux en vertu des programmes appuyés par le Ministère.
OBJECTIF 6	INTENSIFIER LES RELATIONS AVEC LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AINSI QUE LES LEADERS D'OPINION DES PAYS, DES ÉTATS FÉDÉRÉS OU DES RÉGIONS AVEC LESQUELS LE QUÉBEC PARTAGE DES INTÉRÊTS	
	Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées.	712 rencontres gouvernementales de haut niveau organisées.
	Nombre d'activités de visibilité réalisées.	788 activités de visibilité réalisées.
	Nombre de projets de promotion des études québécoises.	225 projets de promotion des études québécoises.
OBJECTIF 7	SOUTENIR LA PRÉSENCE ET L'ACTION DU QUÉBEC AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DONT NOTAMMENT L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET L'UNESCO, ET LORS DES NÉGOCIATIONS OU DES TRAVAUX MULTILATÉRAUX TOUCHANT SES INTÉRÊTS	
	Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère.	143 conférences ou événements multilatéraux.
OBJECTIF 8	MENER ET SOUTENIR LES ACTIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DURABLE	
	Nombre d'interventions menées et soutenues.	128 interventions menées et soutenues.
OBJECTIF 9	APPUYER L'INTERVENTION DES ORGANISMES DE COOPÉRATION QUÉBÉCOIS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN FONCTION DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES	
	Nombre de projets soutenus.	107 projets soutenus.
OBJECTIF 10	ASSURER L'ADAPTATION ET LA PÉRENNITÉ DE L'EXPERTISE MINISTÉRIELLE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES, TANT POUR LE PERSONNEL DU MINISTÈRE AU QUÉBEC QUE CELUI QUI TRAVAILLE À L'ÉTRANGER	
	Nature des mesures mises en œuvre.	La formation du personnel.
OBJECTIF 11	FAVORISER DES APPROCHES INNOVATRICES POUR OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES À L'ÉCHELLE DU MINISTÈRE	
	Nombre et types de mesures.	17 mesures.

1

PRÉSENTATION DU MINISTÈRE



PLANÈTE QUÉBEC
SOUTH BY SOUTH WEST
MARS 2013, TEXAS

Notre mission

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec au plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Notre vision

Une expertise, un réseau pour le développement du Québec.

Notre mandat

En vertu de sa loi constitutive, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales, à l'exportation et au commerce extérieur;
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- Veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- S'assurer de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec;
- Soutenir l'exportation et le commerce extérieur dans une perspective de création d'emploi, de prospérité économique et de développement durable;
- Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les ministères et organismes (MO) concernés, des stratégies et des programmes d'aide au développement de marchés;
- Assurer la représentation du Québec à l'étranger.

Notre action

Au service des Québécois depuis plus de 40 ans, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur coordonne l'action internationale du Québec et celle de ses représentations dans 16 pays. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux internationaux et sa capacité d'action contribuent directement à notre développement et à notre prospérité. Il est le conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes sur toute question ayant trait aux relations internationales, aux exportations et au commerce extérieur.

En collaboration étroite avec les ministères dont la mission exige qu'ils soient actifs à l'étranger, le Ministère met en œuvre la Politique internationale du Québec (PIQ) au moyen de plans d'action et de stratégies. Cette politique assigne au gouvernement du Québec cinq objectifs liés aux relations internationales :

- Favoriser la croissance et la prospérité du Québec;
- Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain;
- Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
- Promouvoir l'identité et la culture du Québec;
- Contribuer à l'effort de solidarité internationale.

Le Ministère assure la représentation du Québec à l'étranger. À ce titre, il défend et promeut la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement. Il contribue à faire connaître le Québec, tant auprès des décideurs que des réseaux d'influence étrangers.

Le Ministère a également la responsabilité de développer les relations du Québec avec les gouvernements étrangers. Il assure la participation du Québec aux instances de la Francophonie et œuvre au renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe. De plus, il convient de la présence de représentants québécois au sein des délégations canadiennes dans le cadre des travaux des organisations internationales.

De plus, le Ministère soutient l'exportation et le commerce extérieur dans une perspective de création d'emploi, de prospérité économique et de développement durable. Afin de renforcer la position du Québec sur les marchés internationaux au cours des prochaines années, il poursuivra son appui aux entreprises québécoises par le biais du réseau des représentations du Québec à l'étranger et il accordera une attention particulière au développement de nouveaux marchés.

Rattaché au ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, le Protocole du gouvernement du Québec organise les visites officielles de membres des gouvernements étrangers et du corps diplomatique. Il est responsable de l'application du cérémonial d'État lors des activités officielles du gouvernement du Québec. Il collabore aussi à l'organisation des missions à l'étranger de la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, et du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. Le Protocole assure les communications officielles entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, avec les corps diplomatiques et consulaires ayant compétence au Québec ainsi qu'avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, le Protocole administre les privilèges et les immunités prévus par les conventions internationales.

Le Ministère assume aussi la responsabilité de la solidarité internationale, confiée au ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Enfin, le ministre est responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office Québec Monde pour la jeunesse (OQMJ), de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Office Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et de l'Office Québec Amériques pour la jeunesse (OQAJ). Le présent document ne prend toutefois pas en compte la planification de ces organismes.

Nos représentations à l'étranger

Au 31 mars 2013, le Québec disposait de 28 représentations dans 16 pays.

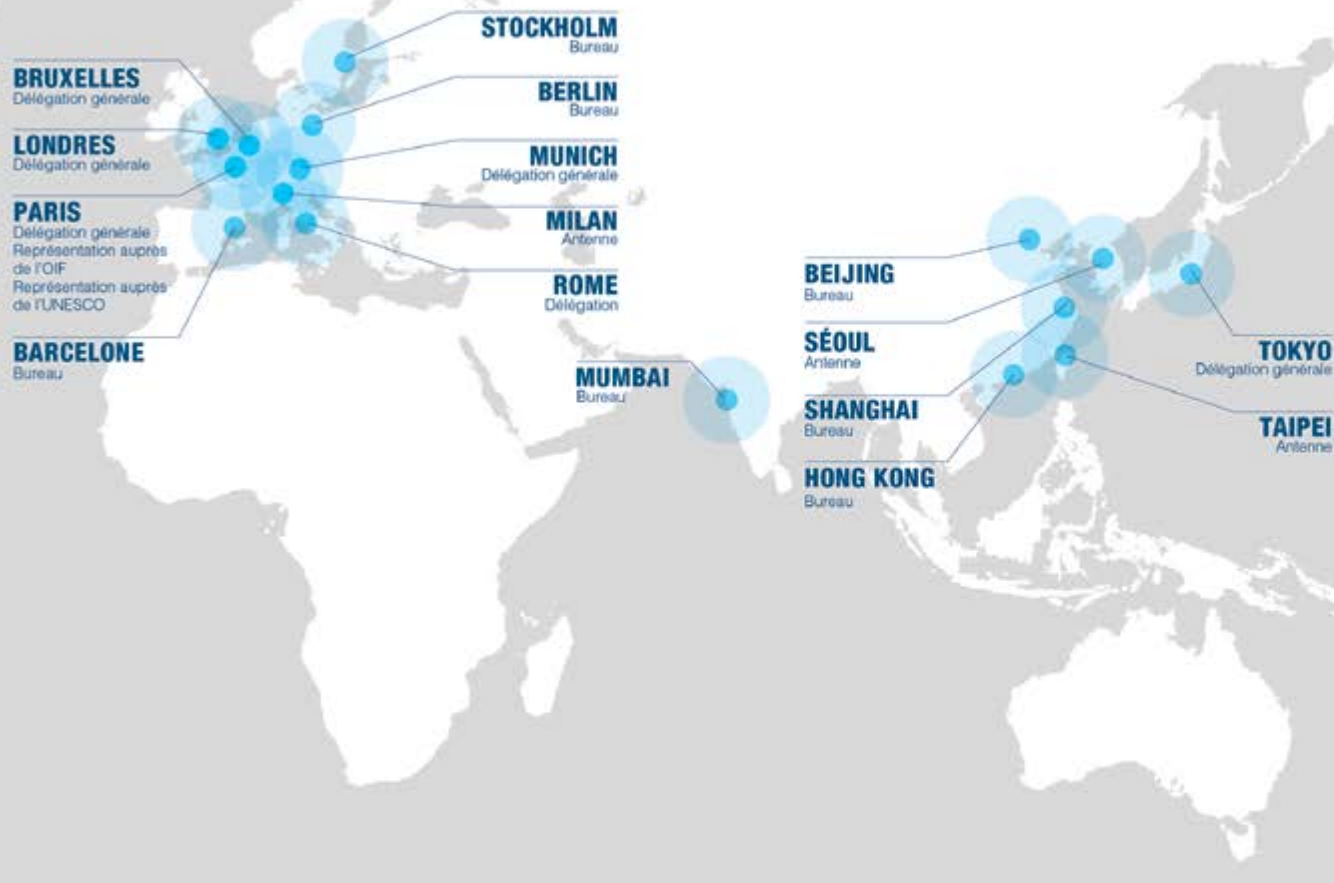
Ces représentations, sous la responsabilité du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, comptent sur des experts de plusieurs MO du gouvernement du Québec. Il s'agit principalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et d'Investissement Québec.

Ces représentations permettent au gouvernement du Québec d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Situées dans les grands centres de décisions économiques et politiques, elles identifient les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le personnel de ces représentations œuvre à l'atteinte de résultats tangibles pour la société québécoise. Il contribue au développement du Québec en appuyant :

- les entreprises québécoises dans leurs démarches et activités visant à percer de nouveaux marchés;
- la promotion de l'expertise québécoise dans les domaines de l'innovation, de la science et de la technologie;
- l'attraction d'investissements étrangers;
- la promotion du Québec, le recrutement et la sélection d'immigrants potentiels;
- la mise en marché des manifestations et produits culturels du Québec à l'étranger;
- les démarches d'attraction d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement du Québec;
- l'organisation de rencontres politiques avec des décideurs étrangers;
- la réalisation d'activités de visibilité du Québec auprès des décideurs politiques et économiques, des leaders d'opinion et de la société civile.





Les représentations veillent, de plus, au développement de notre influence auprès de décideurs clés de pays prioritaires. Leur travail a un effet concret sur l'avenir du Québec puisqu'il permet :

- la création d'emplois grâce à une hausse de nos exportations;
- l'augmentation du nombre de travailleurs qualifiés répondant aux besoins du marché du travail québécois;
- l'injection de capitaux essentiels à la prospérité du Québec;
- la notoriété de nos artistes, de notre culture, de notre expertise et de notre identité.

Par ailleurs, le Québec participe aux travaux d'organisations et de forums internationaux qui traitent de domaines relevant de ses compétences. Il est représenté auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

2

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2014



MISSION FRANCE
OCTOBRE 2012, FRANCE

Le premier enjeu **L'ACTION COHÉRENTE ET EFFICACE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER**

ORIENTATION | 1

Promouvoir la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec à l'étranger

2.1 COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Objectif 1

Coordonner la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec par l'entremise d'un plan d'action, de stratégies, d'ententes et de projets de coopération

Indicateur 1.1

Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec

Sous-titrée « La force de l'action concertée », la PIQ a été rendue publique en 2006. Elle interpelle plusieurs MO partenaires et détermine les grands objectifs de l'action gouvernementale en matière de relations internationales. La PIQ prend acte du caractère essentiel des relations du Québec avec les États-Unis et l'Europe. Ces relations ont fait l'objet, au cours des dernières années, d'une réflexion plus poussée et des stratégies spécifiques à ces territoires ont ainsi été élaborées, en collaboration avec plus d'une dizaine de MO québécois.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère coordonne la mise en œuvre et effectue le suivi de la PIQ ainsi que des stratégies territoriales et sectorielles qui en découlent et il a étendu sa présence à l'étranger par l'ouverture d'un nouveau bureau du Québec à l'étranger et du premier bureau d'Expansion Québec.

Mise en œuvre et suivi de la PIQ

Le Plan d'action 2009-2014, qui soutient la mise en œuvre de la PIQ, propose des mesures élaborées en concertation avec plusieurs MO partenaires. Ces mesures sont actualisées chaque année afin, notamment, de tenir compte de l'évolution de la conjoncture internationale et d'en assurer une gestion flexible. Pour 2012-2013, huit mesures, accompagnées d'un montant de 2 M\$, ont été mises de l'avant, permettant :

- la réalisation de neuf missions, regroupant un total de 82 participants, pour appuyer les jeunes leaders québécois, dont trois missions d'observation électorale aux États-Unis;
- l'utilisation des événements internationaux pour soutenir la prospérité économique et promouvoir l'identité et la culture québécoises, dont le Congrès SportAccord 2012, qui s'est tenu à Québec, du 20 au 25 mai 2012, et l'Assemblée mondiale de CIVICUS, qui a eu lieu à Montréal, du 3 au 7 septembre 2012;
- le soutien à des projets de promotion de l'éducation au Québec dans le but d'attirer les étudiants étrangers, dont le projet-pilote de promotion dans les médias sociaux au Brésil;
- la prolongation de la mise à la disposition d'une ressource travaillant au sein du Bureau de l'Organisation des États américains (OÉA) en Haïti pour soutenir, entre autres, le représentant spécial de l'OÉA dans l'exercice de ses fonctions.

Les rapports d'étape des dernières années, présentant les résultats associés à chacune des mesures, sont disponibles sur le site Internet du Ministère.

Mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe

Le Ministère coordonne la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe. Le Plan d'action 2012-2015 de cette Stratégie comporte 25 mesures. Avec elle, le Québec définit clairement ses priorités en Europe et se dote d'une vision paneuropéenne de son action. Pour l'année 2012-2013, soulignons les réalisations suivantes :

- L'organisation de deux missions de recrutement de la main-d'œuvre à Paris et Bruxelles, du 1^{er} au 6 juin 2012, et à Barcelone et Paris, du 28 novembre au 3 décembre 2012, durant lesquelles plus de 1 000 postes dans des secteurs ciblés ont été offerts par des entreprises québécoises. Dans les trois mois suivant les missions, 232 personnes ont été recrutées;
- Le soutien aux projets culturels, dont la réalisation de huit missions exploratoires en France qui ont permis à des organismes culturels de créer des liens en vue d'établir des collaborations ou des échanges d'expertise;

- La multiplication des échanges en matière de changements climatiques et d'économie verte et la présentation de la vision et des actions du Québec en Allemagne lors du Business for Environment Global Summit (B4E), à Berlin, le 23 mai 2012, et de l'International Climate Conference, à Stuttgart, le 26 octobre 2012.

Mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis

Le Ministère coordonne la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis, qui témoigne de l'importance qu'accorde le Québec à ses relations avec les États-Unis. Cette Stratégie était accompagnée d'un Plan d'action 2010-2013 comportant 38 mesures, qui est venu à échéance le 31 mars 2013. Parmi les actions menées par le Ministère, notons les suivantes :

- Plus de 170 acteurs de l'industrie biopharmaceutique québécoise ont participé à la mission économique de l'événement BIO 2012, à Boston, au Massachusetts, du 18 au 20 juin 2012;

« L'ÉVÉNEMENT JOURNÉES QUÉBEC S'IMPOSE COMME ÉTANT UNE SOLUTION REMARQUABLEMENT EFFICACE POUR PALLIER AU MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE QUI TOUCHE NOTRE VILLE. »

Entrepreneur québécois

- Lors de la 36^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (CGNA/PMEC), qui s'est tenue du 29 au 30 juillet 2012, à Burlington, au Vermont, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a coprésidé l'événement sous le thème « Les possibilités de l'énergie et des transports pour la croissance économique ». Dans ce cadre, le Québec et les autres gouvernements membres ont adopté des résolutions en matière d'énergie, de transport et de lutte contre les changements climatiques;
- Lors de la réunion annuelle de la Commission des Grands Lacs, les 10 et 11 septembre 2012, à Cleveland, en Ohio, deux résolutions proposées par le Québec ont été adoptées, dont l'une vise à encourager le libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à élargir, de part et d'autre de la frontière, l'accès aux marchés publics;
- Une modification réglementaire visant à harmoniser et lier les systèmes québécois et californien de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre a été adoptée, le 12 décembre 2012 à Québec dans le cadre des travaux menés par la Western Climate Initiative, dont l'objectif est la création d'un marché du carbone entre le Québec et la Californie;
- Devant un auditoire de 300 décideurs financiers et économiques de haut niveau à New York, la première ministre du Québec a fait part, le 13 décembre 2012, des objectifs du gouvernement en matière de responsabilité fiscale et de gestion rigoureuse des finances publiques, notamment l'atteinte de l'équilibre budgétaire à court terme.

Ententes internationales

La conclusion d'ententes internationales est l'expression la plus achevée des relations internationales. Au 31 mars 2013, le Québec était partie à 369 ententes internationales en vigueur avec des gouvernements étrangers ou des organisations internationales, dont 13 nouvelles en 2012-2013. À cette date, il s'était également déclaré lié à 41 conventions multilatérales et accords internationaux, dont deux nouveaux en 2012-2013, et avait conclu 181 actes concertés non conventionnels. Le site Internet du Ministère présente la définition de ces types d'ententes ainsi que les détails qui s'y rapportent. Elles peuvent également être consultées dans leur intégralité dans la section « Ententes et engagements ».

Ouverture du Bureau du Québec à Moscou

Avec l'ouverture du Bureau du Québec à Moscou, le Québec complète son implantation dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ce nouveau bureau a pour mandat de favoriser la réussite des entreprises québécoises sur le marché russe, en complémentarité avec les services offerts par l'ambassade canadienne, en appuyant leurs démarches auprès des autorités locales et en les accompagnant dans ce pays qui exige des entreprises étrangères une connaissance approfondie de son marché, de ses réseaux et de sa culture des affaires.

Expansion Québec

Le premier bureau d'Expansion Québec a été inauguré par la première ministre le 13 décembre 2012, à New York. Il s'agit d'un nouveau service de soutien offert aux entreprises exportatrices québécoises et développé en partenariat avec Entreprise Rhône-Alpes International (ERA). Au 31 mars 2013, des ententes de services étaient signées avec quatre sociétés québécoises.

Indicateur 1.2

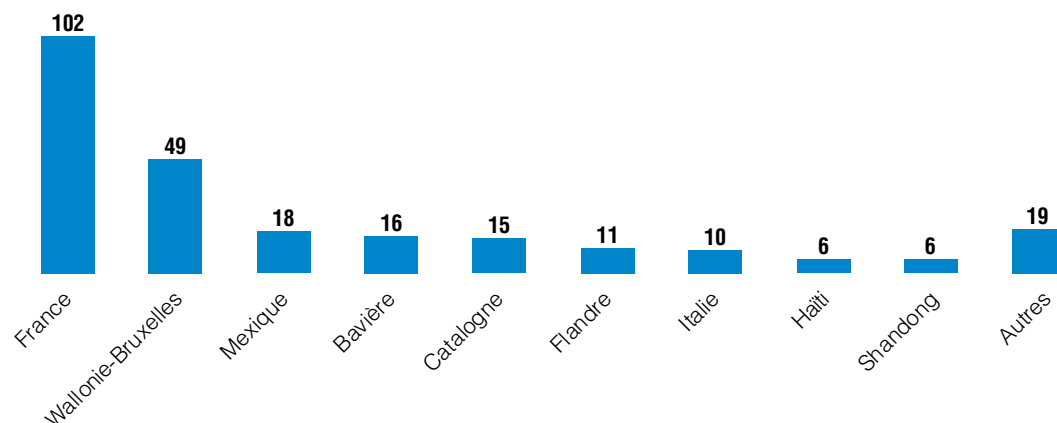
Nombre de projets de coopération financés

Le développement et la conclusion d'ententes de coopération, en collaboration avec les ministères sectoriels, permettent un échange des meilleures pratiques dans plusieurs domaines. La coopération bilatérale qu'entretient le Québec est active et s'illustre dans des secteurs tels que la culture, l'éducation, la recherche, la science et la technologie, l'environnement, la justice, la citoyenneté, la langue, l'immigration, l'agroalimentaire, l'économie sociale, la modernisation de l'État, la santé publique et les services sociaux, ainsi que le tourisme.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, 252 projets de coopération ont été soutenus pour un total de 2 M\$.

Nombre de projets de coopération soutenus en 2012-2013, par pays ou régions



Objectif 2

Coordonner les activités diplomatiques du gouvernement tant au Québec qu'à l'étranger de manière performante et écoresponsable

Indicateur 2.1

Nombre d'activités diplomatiques réalisées

Les activités diplomatiques prennent la forme de visites, de missions et de cérémonies officielles. Le Ministère est chargé de la planification et de la réalisation de ces activités ainsi que de l'application du cérémonial d'État.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, le Ministère a réalisé 176 activités diplomatiques¹.

Visites au Québec

Plus spécifiquement, le Ministère a organisé 59 visites au Québec. Parmi ces visites, 27 ont été réalisées lors de la venue au Québec de hauts commissaires, d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls et 29 lors de la venue de dignitaires étrangers. Enfin, trois personnalités des milieux politiques, économiques et universitaires ont bénéficié de l'accueil du gouvernement

¹ La méthode de calcul de cet indicateur a été modifiée, comparativement au Rapport annuel de gestion 2010-2011, pour répondre à l'engagement du Plan stratégique 2011-2014.

québécois par l'intermédiaire de son Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères.

TYPE	2012 2013	2011 2012	2010 2011
Visites de chefs de mission et de chefs de poste	27	39	50
Visites de dignitaires étrangers	29	32	32
Accueils dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères	3	8	9
Total	59	79	91

Missions à l'étranger

Le Ministère est garant de l'organisation des missions de la première ministre et du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. Il voit également à l'organisation des déplacements des membres du Conseil des ministres à l'étranger. Le nombre de missions a été de 36 pour l'année 2012-2013.

TYPE	2012 2013	2011 2012	2010 2011
Missions à l'étranger	36	54	45

« JE VOUS REMERCIE POUR
L'ACCOMPAGNEMENT SANS
FAUTE LORS DE MA VISITE DE
PRISE DE POSTE. »

Représentant d'un
gouvernement étranger

Cérémonies officielles, conférences et activités protocolaires

Le Ministère organise également des cérémonies, des conférences ainsi que des activités protocolaires. Les activités protocolaires prennent habituellement la forme d'entretiens, d'inaugurations ou de repas officiels. En 2012-2013, le Ministère a organisé 51 activités protocolaires et il a participé à l'organisation de 17 cérémonies, notamment la réception pour la Fête nationale, et de 13 conférences.

TYPE	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Cérémonies	17	18	20
Conférences	13	16	20
Activités protocolaires	51	45	43
Total	81	79	83

Indicateur 2.2

Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014

Le Ministère a le mandat d'organiser, de coordonner et d'administrer les cérémonies d'État, les activités protocolaires, les visites officielles, les visites de prise de poste et les missions ministérielles. Pour la réalisation de ces activités, il doit faire appel à différents fournisseurs, dont les principaux sont des entreprises de location de voitures, des hôtels, des restaurateurs, des interprètes, des fleuristes, des photographes, des entreprises de location d'équipements techniques et des agences de voyages.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, dans la poursuite de son objectif, le Ministère a uniformisé son offre de services par l'adoption de normes pour l'ensemble de ses activités. Il a également renouvelé ses contrats avec des transporteurs terrestres et a négocié des ententes avec d'autres fournisseurs, tels que les photographes, les fleuristes et les fournisseurs de services audiovisuels.

La signature de ces ententes a permis au Ministère de réduire de 1,6 % le coût total pour l'année de l'ensemble de ses activités réalisées tant au Québec qu'à l'étranger, notamment en bénéficiant d'escomptes sur les services de photographe, de fleuriste et de location de matériel audiovisuel, ainsi qu'en diminuant le taux horaire de location de berlines. Si l'on ne tient compte que du marché québécois sur lequel le Ministère exerce un meilleur contrôle sur ses coûts, les mesures entreprises ont permis une réduction de 2,8 % de la dépense totale de 2012-2013.

Indicateur 2.3

Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables)

Le Ministère assure les communications officielles entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, les corps diplomatique et consulaire ayant compétence au Québec et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, au nom du gouvernement du Québec, en collaboration avec les MO concernés, il administre les privilèges et immunités prévus par les conventions internationales mises en œuvre au Québec dans les domaines relevant de ses compétences. Il est également responsable de l'administration des prérogatives de courtoisie accordées par le gouvernement du Québec.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le nombre de communications officielles pour l'année 2012-2013 est de 7 407. La très grande majorité de celles-ci, soit 91,6 %, a été traitée dans un délai de cinq jours ouvrables ou moins.

	2012-2013	2011-2012	2010-2011 ²
Nombre de communications officielles	7 407	7 318	7 262
Dans un délai de cinq jours ou moins	91,6 %	79,7 %	75,7 %

Indicateur 2.4

Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO₂ sont compensées

Le Ministère est responsable de l'organisation des missions à l'étranger. Une évaluation interne a montré que l'impact environnemental le plus significatif de ces déplacements protocolaires porte particulièrement sur les émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Aucune émission de CO₂ générée lors des missions à l'étranger n'a été compensée en 2012-2013.

² La méthode de calcul de cet indicateur a été modifiée, comparativement au Rapport annuel de gestion 2010-2011, pour répondre à l'engagement du Plan stratégique 2011-2014.

2.2

CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX IMPLIQUÉS

Objectif 3

Contribuer à la prospérité du Québec, par le biais du réseau de représentations du Québec à l'étranger, et ce, en collaboration avec nos partenaires sectoriels

Indicateur 3.1

Nombre d'entreprises appuyées

L'un des défis du Québec est de réussir à se positionner avantageusement sur le plan économique dans un contexte de vive concurrence mondiale. Les échanges du Québec avec le reste du monde sont plus que jamais déterminants pour sa croissance économique. La prospérité du Québec dépend désormais de sa capacité à consolider et à approfondir davantage ses relations avec ses principaux partenaires, et à accéder à de nouveaux marchés.

« VOTRE ÉQUIPE EST DE TRÈS HAUT NIVEAU. ILS SONT TOUJOURS À L'ÉCOUTE. »

Entrepreneur québécois

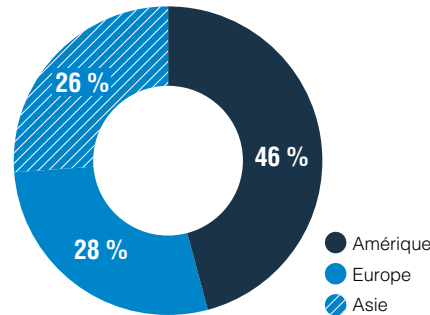
RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger accompagne les entreprises québécoises en réalisant, entre autres, des missions économiques, en leur offrant des services-conseils et en organisant des activités de maillage avec des intervenants étrangers.

En 2012-2013, ce réseau a appuyé 2 158³ entreprises dans leurs démarches visant l'accès à un marché étranger, comparativement à 2 280 en 2011-2012.

De ce nombre :

- 1 000 ont été appuyées dans les Amériques, dont 173 par la Délégation du Québec à Atlanta et 164 par le Bureau du Québec à São Paulo;
- 610 ont été appuyées en Europe, dont 168 par la Délégation générale du Québec à Paris;
- 548 ont été appuyées en Asie, dont 270 par la Délégation générale du Québec à Tokyo et 204 par le Bureau du Québec à Beijing.



Pour l'Asie, il s'agit d'une augmentation de 91 % du nombre d'entreprises appuyées par rapport à l'an dernier.

De plus, 64 missions ont permis l'accompagnement de 467 participants provenant d'entreprises québécoises. L'ensemble des interventions réalisées par le Ministère en 2012-2013 a permis, entre autres, aux entreprises du Québec de signer des ententes avec 407 intermédiaires de vente et de conclure 198 accords industriels ou transferts de technologie.

Indicateur 3.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec. La taille du marché québécois ne permettant pas de rentabiliser toutes les productions, l'État doit soutenir la présence d'artistes et d'entreprises culturelles québécoises sur les marchés étrangers, et ce, dans un esprit de réciprocité. De plus, l'appui à la présence des artistes québécois sur la scène mondiale contribue au rayonnement et à la visibilité du Québec.

³ Ce total correspond à la somme des entreprises appuyées par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois la même entreprise, si celle-ci a été appuyée par des représentations différentes.

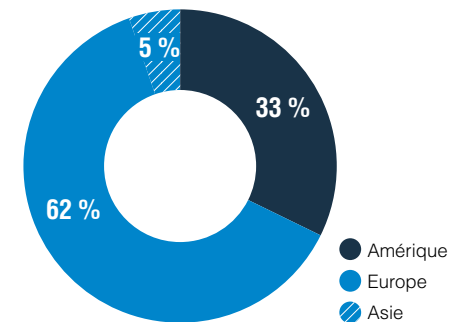
RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger, en collaboration avec le MCC, a soutenu la promotion et la mise en marché de 1 915⁴ artistes, organismes culturels et entreprises culturelles, comparativement à 1 781 en 2011-2012.

De ce nombre :

- 631 ont été soutenus dans les Amériques, dont 312 par la Délégation générale du Québec à New York;
- 1 185 ont été soutenus en Europe, dont 329 par la Délégation générale du Québec à Bruxelles et 315 par la Délégation générale du Québec à Paris;
- 99 ont été soutenus en Asie, dont 51 par la Délégation générale du Québec à Tokyo.

Pour les Amériques, cela correspond à une augmentation de 9 % et, pour l'Europe, à une augmentation de 8 % par rapport à 2011-2012.



⁴ Ce total correspond à la somme des artistes, des organismes culturels et des entreprises culturelles appuyés par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois le même artiste si celui-ci a été appuyé par des représentations différentes.

Indicateur 3.3

Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger soutient les efforts de recrutement d'étudiants étrangers par les établissements d'enseignement québécois, en réalisant diverses activités de promotion de l'offre éducative québécoise. Il assure ainsi la présence du Québec dans certains forums de réseautage en éducation et dans divers salons de recrutement. Il voit également à l'organisation d'activités de maillage et de visibilité, ainsi qu'à la distribution de matériel promotionnel.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, le réseau a réalisé 98 actions de promotion de l'offre éducative du Québec visant le recrutement d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement québécois, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) et le MICC. En 2011-2012, le réseau en avait réalisé 86.

Il est nécessaire de souligner le soutien, au cours de l'année 2012-2013, des représentations du Québec à l'étranger aux établissements d'enseignement québécois pour leur participation aux grands forums de réseautage en éducation, soit les congrès des associations suivantes :

- Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI-Brésil 2012), à Rio de Janeiro, au Brésil, du 25 au 28 avril 2012;
- Association of International Educators (NAFSA), à Houston, aux États-Unis, du 27 mai au 1^{er} juin 2012;
- European Association for International Education (EAIE), à Dublin, en Irlande, du 11 au 14 septembre 2012.

Le réseau a aussi représenté le Québec et ses établissements d'enseignement dans des activités s'adressant directement aux étudiants étrangers :

- La présence du Québec au China Education Expo de Beijing, à Xi'an, à Shanghai et à Guangzhou (octobre 2012), au 18^e China International Education Exhibition Tours de Beijing et de Shanghai (mars 2013), au Shanghai Modern Education & Study Abroad Exhibition (juin 2012), au Hong Kong International Education Expo (juillet 2012), au Salon de l'éducation lors de la Journée du Canada de l'Université Nanjing à Nanjing (novembre 2012) ainsi qu'au Asia-Pacific Association for International Education Annual Conference 2013, à Hong Kong (mars 2013). Ces expositions ont attiré plus de 100 000 visiteurs locaux.

- La participation de douze établissements d'enseignement du Québec au salon Imagine Canada, dans trois villes brésiliennes (Brasilia, Recife et Sao Paulo) en septembre 2012, a permis de rejoindre plus de 1 000 personnes. Le Ministère a également fait la promotion de la présence des institutions québécoises à l'événement auprès des partenaires francophones dans chacune des villes visitées et il a tenu un kiosque d'information.
- Des présentations devant des étudiants des universités de Liège et de KU Leuven, en Belgique, ont permis d'informer une certaine d'étudiants sur les possibilités d'études au Québec, notamment aux cycles supérieurs. La participation aux salons Études & Professions et Studyrama de Bruxelles, de même qu'au Salon de l'étudiant au Luxembourg a été l'occasion de remettre de la documentation et de répondre aux questions relatives aux études supérieures au Québec.

Objectif 4

Faciliter la mobilité des personnes par la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et la conclusion d'ententes de sécurité sociale entre le Québec et différents partenaires

Indicateur 4.1

Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus

Afin de répondre aux défis démographiques, économiques et sociaux, le Québec doit accueillir des immigrants qualifiés. Plusieurs moyens mis en place par le gouvernement visent l'accélération des mécanismes de reconnaissance des qualifications professionnelles obtenues en dehors du Québec et la conclusion d'ententes en cette matière à l'échelle canadienne et internationale.

L'entente entre le Québec et la France, signée en 2008, prévoit que les autorités compétentes, au Québec et en France, responsables de la réglementation des professions et des métiers, appliquent une procédure commune pour la reconnaissance des qualifications professionnelles. L'entente prévoit également qu'elles concluent des arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM). En ce qui concerne les Québécois qui désirent aller travailler en France, ils bénéficient désormais des possibilités accrues qu'offre une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles

acquises au Québec. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de combler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

De plus, le Québec envisage la négociation d'ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles avec d'autres gouvernements, notamment pour l'application des dispositions en cette matière dans l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG). Dans ce contexte, une nouvelle stratégie est proposée, qui consiste, d'une part, à cibler les partenaires étrangers dont les titres de formation et les champs de pratique paraissent les plus compatibles avec ceux du Québec et, d'autre part, à négocier uniquement pour les professions, les fonctions et les métiers qui répondent aux besoins particuliers du marché de l'emploi québécois et du pays étranger visé.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En date du 31 mars 2013, pour l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, des ARM visant 81 professions, fonctions et métiers au Québec ont été conclus. Les ARM touchant 77 des 81 professions, fonctions et métiers font l'objet d'une réglementation en vigueur au Québec. Au cours de l'année 2012-2013, des ARM concernant trois professions sont entrés en vigueur grâce à une réglementation au Québec, ce qui porte le nombre, au 31 mars 2013, à 22 professions, sur un total de 26, visées par un ARM signé. Il s'agit des ARM des dentistes, des ingénieurs forestiers et des audioprothésistes. Tous les ARM des métiers et des fonctions sont effectifs au Québec.

Étant donné que des changements aux normes professionnelles interviennent régulièrement, il convient également de procéder à la révision des ARM. Ainsi, quatre avenants à un ARM ont été signés en 2012 pour les professions suivantes : ingénieurs, administrateurs agréés, audioprothésistes et technologues professionnels. Ces avenants ont permis de préciser les modalités et les conditions de l'obtention de l'aptitude légale d'exercer pour l'ARM des ingénieurs, de préciser les modalités du stage en France prévus en mesure de compensation pour l'ARM des audioprothésistes et d'élargir la liste des titres de formation contenus dans l'ARM des administrateurs agréés et des technologues professionnels.

Par ailleurs, des négociations sont en cours pour encore six professions : les psychologues, les médecins vétérinaires, les orthophonistes, les géologues, les ergothérapeutes et les chiropraticiens.

L'entente a permis que, à la fin de l'année 2012, plus de 750 personnes aient obtenu leur autorisation légale d'exercer au Québec, dont 441 infirmières, 66 médecins, 56 avocats, 50 travailleurs issus du secteur des métiers et 35 travailleurs sociaux.

Indicateur 4.2

Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale

Le Ministère veille à renforcer la coordination de l'action internationale des différents acteurs clés concernés par la mobilité des travailleurs. Il s'implique notamment au sein de l'équipe québécoise participant aux négociations de l'AECG sur la question de la reconnaissance des qualifications professionnelles ainsi que sur la mise en œuvre des ARM conclus dans le cadre de l'entente entre le Québec et la France.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

C'est sous la coordination du Ministère que sont concertées les actions gouvernementales avec les autorités compétentes en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Les ministres de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Immigration et des Communautés culturelles, et de la Justice et du Travail, accompagnés par le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, poursuivent la mobilisation des acteurs de ce domaine afin de finaliser la mise en application des ARM conclus avec la France.

L'impulsion donnée par le Ministère au dossier de la reconnaissance des qualifications professionnelles favorise la mobilisation des acteurs québécois afin qu'ils assument leur leadership dans les mécanismes qui seront mis en place par l'AECG.

Dans un souci de transparence en ce qui concerne le déroulement des négociations de l'AECG, le négociateur en chef pour le Québec, le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et le ministre des Finances et de l'Économie ont tenu, le 5 octobre 2012, une première rencontre à laquelle étaient conviés 47 représentants de la société civile ainsi que des journalistes. Cette séance d'information a permis de présenter un état de la situation et d'identifier les préoccupations de la société civile. Un suivi a été effectué le 17 janvier 2013, lors d'une conférence téléphonique réunissant 29 représentants de la société civile.

Indicateur 4.3

Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues

En assurant aux travailleurs les bénéfices de la coordination des législations de sécurité sociale et, par le fait même, le maintien de leurs acquis (rentes accumulées, droit aux prestations en nature de santé, d'accidents du travail et de maladies professionnelles), les ententes de sécurité sociale favorisent la mobilité professionnelle et sont inévitablement un préalable à la conclusion d'autres types d'ententes, telle la reconnaissance des qualifications professionnelles. Les ententes de sécurité sociale visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition et des droits acquis et le service des prestations à l'étranger.

Le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur avec 32 pays. Les ententes avec neuf d'entre eux comportent des dispositions portant sur la santé, les accidents du travail et les maladies professionnelles. La complexité de ces ententes n'est pas négligeable et leur conclusion représente un travail de longue haleine. La coordination interministérielle nécessaire à la mise en vigueur de ces ententes (préparation, études préliminaires, négociation et mise en œuvre) est assurée par le Ministère, par le biais du Comité de négociation des ententes de sécurité sociale (CNESS). Ce dernier réunit les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Santé et des Services sociaux, de l'Immigration et des Communautés culturelles, ainsi que Revenu Québec, la Régie des rentes du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Bureau des ententes de sécurité sociale.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Bien qu'aucune entente en matière de sécurité sociale n'ait été conclue en 2012-2013, plusieurs autres dossiers sur ce sujet ont évolué au cours de l'année. C'est le cas de l'entente avec la Pologne, où une deuxième rencontre a permis la poursuite de la négociation à propos du texte de l'entente. Aussi, le dernier des trois accords opérationnels a été négocié avec l'Allemagne, de même qu'une série de nouveaux formulaires, le tout dans le but de mettre en application l'entente signée en 2010. De plus, plusieurs pays ont été sollicités pour amorcer des négociations avec le Québec, soit l'Argentine, la Bulgarie, le Mexique, le Pérou et la Serbie.

Objectif 5

Favoriser l'ouverture des jeunes Québécois sur le monde en leur offrant la possibilité de vivre diverses expériences internationales

Indicateur 5.1

Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère

Les expériences de formation et de travail dans d'autres pays offrent aux jeunes Québécois l'occasion de parfaire leurs connaissances et leurs aptitudes ainsi que de s'ouvrir à d'autres cultures. Ces expériences constituent un atout pour leur parcours professionnel en facilitant leur intégration future au marché du travail.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Un total de 6 396 jeunes Québécois ont participé à des échanges internationaux grâce à des programmes appuyés par le Ministère. En 2011-2012, 6 412 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une expérience internationale.

NOMBRE DE JEUNES QUÉBÉCOIS	TYPES D'EXPÉRIENCE	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES
5 664	Stages, études, projets culturels ou professionnels, chantiers d'insertion, participation à des événements ou à des missions commerciales dans les territoires couverts par les offices jeunesse internationaux du Québec, soit l'OQAJ, l'OFQJ, l'OQMJ et l'OQWBJ.	Contribution financière de 6,1 M\$. Partenaires : MESRST, Secrétariat à la jeunesse, Emploi-Québec, ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) et la Fondation LOJIQ
324	Stages de solidarité internationale dans 14 ⁵ pays de la francophonie (Afrique et Asie-Pacifique), d'Amérique latine et des Antilles réalisés avec l'appui du programme Québec sans frontières (QSF).	Coordination du programme et contribution financière de 2,6 M\$ ⁶ . Partenaires : Association québécoise des organismes de coopération internationale et ses membres
106	Jumelages intermunicipalités et travail de courte durée (vendanges) par l'Association Québec-France.	Contribution financière de 79 169 \$. Partenaire : Consulat général de France à Québec
78	Simulation des Nations Unies à New York.	Contribution financière de 4 000 \$. Partenaires : Plusieurs établissements d'enseignement québécois
224	Autres stages et expériences internationales soutenus.	Contribution financière de 536 287 \$.

5 Ce nombre diffère de celui présenté à l'indicateur 9.1 parce qu'il tient compte uniquement des stages internationaux réalisés par des jeunes Québécois.

6 La contribution financière de 2,6 M\$ inclut un montant de 293 026 \$ qui a permis à 22 jeunes Québécois d'effectuer un stage dans les organismes québécois de coopération internationale, ainsi qu'un montant de 195 710 \$ pour soutenir la venue au Québec de 28 stagiaires d'organisations partenaires du Sud. Le programme QSF a donc permis à 374 jeunes du Québec et de l'étranger de participer à une expérience de solidarité internationale.

ORIENTATION | 2

Promouvoir l'identité, les valeurs et les intérêts du Québec auprès des décideurs étrangers, des organisations internationales et de l'opinion publique internationale

2.3 CAPACITÉ D'ACTION ET D'INFLUENCE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS À L'ÉTRANGER

Objectif 6

Intensifier les relations avec les décideurs politiques et économiques ainsi que les leaders d'opinion des pays, des États fédérés ou des régions avec lesquels le Québec partage des intérêts

Indicateur 6.1

Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées

Le développement économique, social et culturel de la société québécoise dépend, entre autres, de sa capacité à se faire reconnaître et à promouvoir sa vision et ses valeurs auprès de ses partenaires internationaux. Il est donc important de joindre les acteurs

gouvernementaux et non gouvernementaux influents et de développer avec eux des rapports dynamiques et durables. Il est vital pour le Québec d'avoir accès aux décideurs politiques et économiques des pays, des États ou des régions avec lesquels il partage des intérêts. C'est pourquoi le réseau des représentations du Québec à l'étranger organise des rencontres politiques et administratives entre des interlocuteurs québécois et étrangers de haut niveau.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger a organisé 712 rencontres gouvernementales de haut niveau, comparativement à 749 en 2011-2012. Ces rencontres permettent au Québec de renforcer sa capacité d'action et d'influence sur la scène internationale. Parmi celles-ci, soulignons les rencontres dans les pays suivants :

France

La première ministre du Québec a effectué une visite en France du 15 au 17 octobre 2012. Elle était accompagnée du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur. La première ministre a été reçue au Palais de l'Élysée par le président et elle s'est entretenue avec le premier ministre afin de préparer la 17^e rencontre alternée des premiers ministres québécois et français, qui fixe les nouvelles orientations de la relation (mars 2013). De plus, elle a rencontré le président de l'Assemblée nationale française, le président du Sénat, le ministre de l'Économie et des Finances, ainsi que trois anciens premiers ministres toujours actifs sur le plan politique (député de Paris, maire de Bordeaux et vice-président du Sénat). Les différents échanges ont, entre autres, porté sur les priorités du gouvernement et les grands dossiers de la relation franco-québécoise, tels que l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et le projet d'AECG.

Angleterre et Écosse

La première ministre, accompagnée du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, a effectué une mission à Londres et à Édimbourg, du 26 au 29 janvier 2013. Les principaux objectifs de ce déplacement visaient à présenter les nouvelles orientations gouvernementales du Québec aux partenaires politiques, économiques et culturels au Royaume-Uni, à promouvoir l'investissement et le commerce au Québec et à signaler la volonté du gouvernement de resserrer ses liens avec l'Écosse. À cet effet, la première ministre a eu des entretiens avec le ministre responsable de l'Amérique du Nord au sein du Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth et le premier ministre de l'Écosse. Elle a aussi pris la parole devant plus de 200 invités à la Chambre de commerce Canada-Royaume-Uni.

États-Unis

Les 11 et 12 décembre 2012, à Washington D.C., le ministre a présenté les priorités du gouvernement québécois et rappelé l'importance qu'accorde le Québec au renforcement de ses liens avec les États-Unis. Il a notamment rencontré un représentant de l'État du Massachusetts, le secrétaire adjoint aux Affaires internationales du département de la Sécurité intérieure, un représentant de l'État de New York, l'ambassadeur du Canada à Washington, ainsi que des hauts fonctionnaires du département d'État et du département du Commerce des États-Unis. Le ministre a aussi réitéré l'intérêt du Québec à l'égard des relations hémisphériques en s'entretenant avec le secrétaire général adjoint de l'OÉA.

Inde

Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec ont dirigé une mission en Inde, du 26 janvier au 2 février 2013. Ils étaient accompagnés d'une délégation d'une quinzaine de gens d'affaires et du milieu institutionnel dans les villes de Mumbai (Maharashtra), de Bhopal (Madhya Pradesh), d'Ahmedabad (Gujarat) ainsi que dans la capitale indienne, Delhi. Les ministres ont eu des entretiens politiques avec leurs homologues et se sont enquis des occasions d'affaires, notamment en lien avec le Delhi Mumbai Industrial Corridor. Ils ont aussi participé au Delhi Sustainable Development Summit.

C'était la quatrième présence consécutive du Québec à cet événement. Durant la mission, les ministres ont rencontré plusieurs interlocuteurs de haut niveau, dont le ministre des Affaires indiennes d'Outre-mer du gouvernement fédéral, le ministre en chef et le gouverneur de l'État du Maharashtra. Ces rencontres ont été l'occasion d'accroître les échanges économiques, politiques, éducatifs et culturels entre l'Inde et le Québec.

Chine

Lors d'une mission en Chine, du 12 au 16 novembre 2012, le vice-premier ministre du Québec et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a mené une délégation de 36 entreprises à trois événements d'importance : le Airshow China de Zhuhai, dans le secteur de l'aéronautique, le Cosmoprof Asia de Hong Kong, dans le domaine des cosmétiques, et le Food & Hotel China 2012 de Shanghai, dans le secteur de l'agroalimentaire. À cette occasion, le vice-premier ministre s'est entretenu avec un représentant officiel de Shanghai, soit le vice-président du Conseil permanent du Congrès populaire de la municipalité autonome de Shanghai. Cette rencontre a permis de réitérer l'intérêt du gouvernement du Québec en ce qui a trait à la coopération Québec-Shanghai.

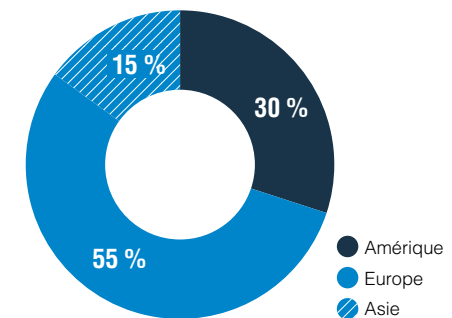
Indicateur 6.2

Nombre d'activités de visibilité réalisées

L'image positive que projette le Québec sur les plans politique, économique et culturel contribue à la promotion de ses intérêts auprès des décideurs étrangers. À ce titre, le réseau des représentations du Québec à l'étranger réalise des activités qui offrent au Québec une visibilité internationale. Celles-ci contribuent à mieux le faire connaître et à véhiculer des messages stratégiques sur des dossiers prioritaires.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, le réseau des représentations du Québec à l'étranger a réalisé 788 activités de visibilité, alors qu'il en avait réalisé 795 l'année précédente. De ce nombre, 237 ont eu lieu dans les Amériques, 434 en Europe et 117 en Asie. Pour l'Asie, cela représente une augmentation de 44 % par rapport à 2011-2012.



Parmi ces activités, les suivantes méritent d'être soulignées :

Le 50^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres

La Délégation générale du Québec à Londres célébrait, en 2012, le 50^e anniversaire de son ouverture et de la présence québécoise au cœur de la capitale britannique. De la politique au théâtre, des affaires à la gastronomie, de l'histoire au cinéma, une vingtaine d'activités, réalisées en collaboration avec des partenaires britanniques et québécois, ont rassemblé des invités de marque et ont permis de faire rayonner le talent et le savoir-faire québécois. La programmation comprenait, entre autres, un gala économique soulignant la vitalité des échanges entre les entreprises québécoises et britanniques, une vitrine sur le cinéma québécois dans le cadre du Raindance Film Festival de Londres et la mise en vedette des saveurs du Québec au festival culinaire Taste of London.

Le 40^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Bruxelles

Cette année de célébration a permis de rappeler la place qu'occupe le Québec dans les trois pays du Benelux et auprès des institutions européennes, ainsi que de souligner les nombreux partenariats établis au fil des ans, sur les plans politique, institutionnel, économique, académique et culturel. Plusieurs activités ont permis de mettre en valeur le talent des créateurs de mode du Québec, dont un défilé. La gastronomie a aussi été mise en évidence avec la participation de jeunes chefs québécois à l'événement « Brusselicious ». L'année s'est terminée sur une note festive avec le projet BÜL, une installation lumineuse au cœur de Bruxelles.

Le Québec au Festival Cultural de Mayo

Le Québec était l'invité d'honneur de la 15^e édition du Festival Cultural de Mayo, à Guadalajara, au Mexique, du 11 au 27 mai 2012. La programmation du festival présentait 207 artistes, de 20 compagnies artistiques québécoises, qui ont participé à plus d'une centaine d'événements.

La Mercè de Barcelone

La créativité québécoise s'est fait remarquer à Barcelone du 21 au 24 septembre 2012, lors de La Mercè, alors que la ville de Montréal était l'invitée d'honneur à cet événement. Le talent et le dynamisme du Québec ont été mis en valeur, notamment par une projection multimédia sur la Sagrada Família qui a été vue par plus de 113 000 visiteurs et par des prestations d'artistes québécois. Les liens créés à cette occasion entre le Québec et la Catalogne ont déjà eu des retombées par la participation d'artistes catalans à des événements québécois.

Québec Deluxe

Le cinéma québécois a été à l'honneur lors de la 20^e édition du Festival du Film de Hambourg. Sous le titre « Québec Deluxe – Kino aus Québec/Kanada », le festival a organisé l'une des plus importantes rétrospectives du cinéma québécois présentées en Allemagne. En tout, dix longs métrages, des années 1960 à aujourd'hui, ont été projetés entre le 27 septembre et le 6 octobre 2012. Une partie de la programmation a, par la suite, été reprise par le cinéma Hackesche Höfe, à Berlin.

Biennale Orizzonte Québec

La VIII^e édition de la Biennale Orizzonte Québec a eu lieu de septembre à décembre 2012, en Italie. Au total, une vingtaine de productions et d'activités mettant en vedette des artistes, des artisans et des entreprises québécoises ont été présentées dans une douzaine de villes italiennes, dont Rome, Milan, Naples, Bologne, Turin et Venise. L'importante exposition « Trois générations, trois designers du Québec à Milan », présentée au Palazzo Morando, ainsi que la rétrospective de cinéma québécois qui l'accompagnait auront constitué des moments importants de cet événement.

« THE IDEA IS TO PRESENT QUÉBEC TO THE REST OF THE WORLD AS A VIBRANT PLACE FOR ART AND TOURISM, AND PLANET QUÉBEC'S EFFORTS HAVE NOT GONE UNNOTICED. »

Toronto Star, 9 mars 2013

Planète Québec à South by Southwest

Présence très remarquée des artistes et des entrepreneurs québécois lors de la 3^e édition de la vitrine Planète Québec à South by Southwest (SXSW), qui s'est déroulé du 8 au 17 mars 2013, à Austin, aux États-Unis. Cette année, Planète Québec regroupait 35 groupes de musique émergents, qui ont offert 60 prestations, ainsi que cinq entreprises du secteur numérique qui ont fait valoir leurs produits et services au salon de l'interactif. On a compté près de 14 000 entrées pour les prestations musicales, des centaines de visiteurs au kiosque, de nombreuses rencontres d'affaires et 67 articles et mentions dans les médias américains et internationaux. Au Québec, Planète Québec a fait l'objet de 144 articles ou mentions, et la section qui y était dédiée sur le site du Ministère a constitué le quart de l'achalandage total durant cette période.

Indicateur 6.3

Nombre de projets de promotion des études québécoises

La popularité croissante des études québécoises à l'étranger constitue une façon de diffuser de l'information sur le Québec, sur ses réalités, et de faire connaître l'expertise québécoise dans plusieurs domaines d'activités. Comme en témoigne le développement des études québécoises, le Québec intéresse un nombre grandissant de chercheurs universitaires dans le monde. Les projets de promotion des études québécoises permettent également d'assurer la notoriété du Québec à l'étranger ainsi que de maintenir un réseau de contacts influent au sein du milieu universitaire international.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a apporté son soutien à 225 projets de promotion des études québécoises, comparativement à 220 en 2011-2012, dont les suivants :

- En 2012-2013, le Ministère a versé une subvention de 237 500 \$ à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) pour soutenir, d'une part, son fonctionnement général (170 000 \$) et, d'autre part, son programme « Soutien à la diffusion des connaissances scientifiques sur le Québec » (50 000 \$). Dans le cadre de ce programme, l'Association a répondu à 24 demandes d'aide financière présentées par ses membres visant à organiser un colloque international sur le Québec ou à y participer, à publier ou à traduire un ouvrage scolaire, à créer ou à enrichir un cours sur le Québec, ou encore à organiser une tournée d'experts québécois à l'étranger. Par ailleurs, un montant de 7 500 \$ a été alloué pour assurer la participation de conférenciers étrangers au colloque organisé par l'AIEQ, en mai 2013. Enfin, 10 000 \$ ont été versés à Globe, revue internationale d'études québécoises, par l'entremise de l'AIEQ.
- La remise de bourses à 73 stagiaires en enseignement du français langue seconde en provenance de l'Amérique latine et des Antilles, de l'Asie, de l'Europe et des États-Unis (23 pays), dans le cadre du programme de stages en didactique du français, culture et société québécoises. Cette formation universitaire intensive de trois semaines, d'une valeur de quatre crédits, permet aux professeurs d'approfondir leur connaissance théorique et pratique des méthodes et des concepts les plus récents en didactique, et de se familiariser avec la culture et la société québécoises.
- L'appui financier à 43 projets dans le cadre du programme Québec/États-Unis de bourses universitaires, qui vise à soutenir, aux États-Unis, les activités universitaires sur le Québec afin de favoriser une meilleure compréhension de ce dernier et de ses relations avec les États-Unis.

- L'appui financier à diverses associations consacrées aux études québécoises aux États-Unis, tels que l'American Council for Québec Studies (ACQS), l'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), l'Institut des études québécoises et la Chaire Fulbright en études québécoises de SUNY Plattsburgh.
- Le soutien financier du cours sur le Québec à l'Université Meiji, à Tokyo, au Japon, a attiré plus de 100 étudiants inscrits à la session de 14 cours couvrant divers aspects du Québec.
- Le financement sur trois ans du Centre d'études québécoises de l'Université des langues étrangères de Beijing, en Chine, pour son fonctionnement et l'organisation d'activités de recherche sur le Québec.
- La remise du prix du Québec dans le cadre de la conférence bisannuelle de l'Association irlandaise d'études canadiennes, qui s'est tenue à Dublin, en Irlande, du 10 au 12 mai 2012.
- Le soutien à la participation de 13 conférenciers québécois et la tenue d'un kiosque lors du 13^e congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français, qui s'est tenu à Durban, en Afrique du Sud, du 23 au 27 juillet 2012.
- L'appui financier octroyé à un professeur québécois pour la réalisation d'un stage à la Jawaharlal Nehru University, en Inde, visant à animer la Salle Québec, un centre de documentation sur le Québec, à offrir un cours de niveau maîtrise portant sur l'histoire et la culture du Québec, et à organiser des activités culturelles québécoises (cinéma, littérature et chanson), à l'automne 2012.
- L'appui financier au Centre interuniversitaire italien d'études québécoises a permis l'organisation des premiers « États généraux des études québécoises en Italie & Perspective européennes », qui a réuni des québécois italiens, européens et québécois à Bologne, en Italie, les 1^{er} et 2 octobre 2012.
- La remise d'un prix d'excellence pour un projet de recherche portant sur le Québec lors du colloque de l'Association d'études canadiennes dans les pays de langue allemande, qui a eu lieu à Grainau, en Allemagne, du 22 au 24 février 2013.
- L'appui financier à des experts québécois pour leur participation au séminaire portant sur la gouvernance des ressources naturelles et de l'environnement en Amérique du Nord organisé, le 20 mars 2013, par le Centre de recherche sur l'Amérique du Nord de l'Université nationale autonome de Mexico, au Mexique.

Objectif 7

Soutenir la présence et l'action du Québec auprès des organisations internationales, dont notamment l'Organisation internationale de la Francophonie et l'UNESCO, et lors des négociations ou des travaux multilatéraux touchant ses intérêts

Indicateur 7.1

Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère

Le gouvernement du Québec entretient des relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui agissent dans les domaines d'intérêt du Québec. Le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur coordonne sa participation aux sommets et aux forums multilatéraux. Il y assure l'élaboration et la défense des positions québécoises.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a appuyé la participation des représentants du Québec à 143 conférences et événements multilatéraux. En 2011-2012, il y en avait 114. Parmi ceux-ci, notons les suivants :

- Le premier ministre, M. Jean Charest, a assisté à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, aussi appelée Rio+20, qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012 à Rio de Janeiro, au Brésil. En marge de cette conférence, le Québec a pris la parole lors des activités du Climate Group, à l'assemblée générale annuelle du Réseau des gouvernements régionaux pour un développement durable (nrg4SD), au Sommet mondial des États fédérés et des régions ainsi qu'à la concertation ministérielle de haut niveau de la Francophonie pour faire valoir l'engagement du Québec dans le domaine de l'économie verte et mettre en valeur le rôle des États fédérés et des régions dans la mise en œuvre de solutions aux défis du développement durable.

« LA DÉMARCHE EFFECTUÉE
FUT COURONNÉE DE SUCCÈS. »

Entrepreneur québécois

- Le Québec a été l'hôte, en juillet 2012, du premier Forum mondial de la langue française, un événement de l'OIF. Réunissant près de 2 000 personnes provenant de 93 pays, dont environ 1 300 de la société civile, ce Forum a offert une tribune de choix pour mettre en valeur et illustrer le rayonnement et le dynamisme de la langue française. Les 15 priorités identifiées par les participants ont été portées à l'attention des chefs d'État et de gouvernement réunis au Sommet de la Francophonie.
- Le Québec a participé de plein droit à la XIV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, soit le Sommet de la Francophonie, qui s'est déroulé à Kinshasa, en République démocratique du Congo, les 13 et 14 octobre 2012. Ce Sommet a donné lieu à l'adoption, par les chefs d'État et de gouvernement, d'une déclaration complétée par cinq résolutions. La première ministre a notamment plaidé pour une action renouvelée de la Francophonie en faveur des droits des femmes. Pour sa part, le ministre a participé à la 28^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, où il a fait la promotion d'une Francophonie économique soucieuse d'équité et d'égalité, respectueuse de la dignité des personnes, en particulier des femmes, et qui contribuera au futur de la langue française.
- La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale était à New York les 4 et 5 mars 2013, pour participer, au sein de la délégation canadienne, aux travaux de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations Unies. Le thème principal cette année était l'élimination et la prévention des violences faites aux femmes et aux filles.
- Les représentants du Québec ont participé à 28 réunions multilatérales de la Commission des Grands Lacs, du Conseil des Gouverneurs des Grands Lacs et de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au cours desquelles les enjeux relatifs, entre autres, à la gestion durable de l'eau ont été abordés. L'adoption, par la Commission des Grands Lacs, d'une résolution sur l'intégration économique régionale lors de la réunion annuelle de septembre 2012, à Cleveland, aux États-Unis, constitue un geste pour la promotion des intérêts économiques du Québec au sein de l'espace Grands Lacs–Saint-Laurent, notamment en matière d'accès aux marchés publics.
- Le Québec a participé, au sein de la délégation canadienne, aux travaux de l'UNESCO, dont de nombreuses réunions et conférences portant sur des dossiers d'intérêt, notamment dans les secteurs de la culture et des sciences. À l'occasion de la 6^e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Québec a proposé, conjointement avec le gouvernement du Canada, d'ajouter la question de la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique au plan de travail du Comité pour 2013 et 2014.

Objectif 8

Mener et soutenir les actions du Québec à l'étranger en matière de développement d'une nouvelle économie durable

Indicateur 8.1

Nombre d'interventions menées et soutenues

Le Ministère œuvre à affirmer la capacité d'action internationale du Québec en ce qui a trait au développement d'une économie durable. Les alliances et les partenariats stratégiques qui en découlent visent à favoriser une nouvelle économie respectueuse de l'environnement et socialement responsable. Dans cette perspective, le Ministère mène ou soutient des interventions pour promouvoir l'action et les intérêts du Québec, notamment en matière de changements climatiques, d'énergie propre, de transports durables, de biodiversité et de technologies vertes.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a mené et soutenu, en 2012-2013, 128 interventions de portée internationale en matière de développement d'une nouvelle économie durable. En 2011-2012, il en avait soutenu 106. Il a notamment fait la promotion du leadership québécois dans la lutte contre les changements climatiques par le soutien à :

- La présentation de la politique québécoise d'aires protégées dans le Nord, lors de l'atelier du Northern Forum sur les aires nordiques protégées, à Iakutsk, en Russie, le 18 septembre 2012.
- La présentation du Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec, à Leipzig, en Allemagne, le 22 octobre 2012, dans le cadre de la conférence New Mobility.
- L'organisation et la participation du Québec au Colloque international culture et développement durable, qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 novembre 2012.
- La participation du ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur à la 13^e édition du Delhi Sustainable Development Summit, à New Delhi, en Inde, du 31 janvier au 2 février 2013. Le ministre a réitéré l'engagement du Québec en matière de développement durable et de changements climatiques, comme illustré par la récente instauration d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.

- La participation du Québec à la conférence internationale sur les technologies vertes VerdeXchange, qui a eu lieu à Los Angeles, aux États-Unis, du 3 au 5 février 2013. Deux entreprises du Québec y ont fait la promotion de l'expertise québécoise dans ce secteur et un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a exposé, à l'ensemble des participants, le fonctionnement du marché du carbone au Québec et les prochaines étapes devant mener à la liaison des marchés québécois et californien dans le cadre de la Western Climate Initiative.
- La mission de 25 chercheurs et entreprises dans le cadre du 2^e Sommet de l'aérospatiale Canada-Ohio qui s'est tenu à Cleveland, aux États-Unis, du 24 au 26 février 2013, où il a, entre autres, été question de l'aviation verte.

2.4 SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Objectif 9

Appuyer l'intervention des organismes de coopération québécois dans les pays en développement en fonction des priorités gouvernementales

Indicateur 9.1

Nombre de projets soutenus

Le Québec agit en matière de solidarité et de développement international pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à relever les défis auxquels font face les populations moins favorisées de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. En conformité avec la PIQ, publiée en 2006, Haïti demeure la priorité pour le Québec en ce qui a trait à la solidarité internationale. Principalement, il appuie les projets des organismes québécois de coopération internationale qui répondent aux besoins des pays partenaires et qui visent une prise en charge, par la population locale, de leur développement.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2012-2013, 107 projets de solidarité ou de développement international ont été soutenus par le Ministère, pour une contribution totale de 5,0 M\$, comparativement à 101 projets et 5,1 M\$ en 2011-2012. Ces projets ont été réalisés par 28 organismes québécois de coopération internationale. La contribution financière du Ministère est répartie entre deux programmes : le Programme québécois de développement international (PQDI), qui finance des projets de développement, et le programme QSF, qui offre à des jeunes du Québec et des pays en développement l'occasion de vivre une expérience de solidarité internationale.

	NOMBRE DE PROJETS	CONTRIBUTION	NOMBRE DE PAYS	NOMBRE D'ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
PQDI	40	2,4 M\$	13	25
QSF	67	2,6 M\$ ⁷	15	13

Notons que 47,9 % des projets (QSF et PQDI) financés ont été réalisés en Afrique francophone, 27,1 % en Amérique latine, 23,6 % en Haïti et 1,4 % ailleurs dans le monde. Le soutien financier du Ministère à ces projets s'ajoute à d'autres sources de financement provenant des organismes ou d'autres bailleurs de fonds tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ⁸		
	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Total pour les projets	4 751 804 \$	4 829 005 \$	4 965 354 \$
Total pour les stages effectués au Québec	293 026 \$	275 822 \$	273 068 \$
Total	5 044 830 \$	5 104 827 \$	5 238 422 \$

« CE FUT UNE EXPÉRIENCE FORMIDABLE!
QSF, IL NE FAUT PAS QUE ÇA S'ARRÊTE! »

Stagiaire

⁷ Cette somme inclut les 22 stages effectués par de jeunes Québécois dans les organismes québécois de coopération internationale en appui aux projets de solidarité QSF ou aux activités de sensibilisation du public, pour un total de 293 026 \$.

⁸ La contribution du Ministère peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total des projets.

Le deuxième enjeu

L'AGILITÉ ORGANISATIONNELLE

ORIENTATION | 3

Mettre à profit les leviers d'action disponibles et utiliser les ressources gouvernementales de façon optimale

2.5 DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE

Objectif 10

Assurer l'adaptation et la pérennité de l'expertise ministérielle par la mise en œuvre de mesures de développement et de transfert des compétences, tant pour le personnel du Ministère au Québec que celui qui travaille à l'étranger

Indicateur 10.1

Nature des mesures mises en œuvre

Dans un contexte d'assainissement des finances publiques et de réduction de la taille de l'État, le Ministère est interpellé par le développement et le transfert de l'expertise ainsi que par la gestion du personnel dans une dynamique continue d'affectations entre son siège au Québec et son réseau à l'étranger. Sa force organisationnelle et, dans une certaine mesure, la portée de la présence du gouvernement du Québec à l'étranger reposent sur la diversité et la qualité de l'expertise de tout son personnel.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les mesures mises en œuvre par le Ministère en 2012-2013 s'articulent autour de la formation du personnel. Certains programmes de formation continue sont destinés aux cadres, aux professionnels et au personnel de soutien, et des mesures de développement permettent aux conseillers en affaires internationales d'effectuer de courtes missions de familiarisation ou de profiter de courtes affectations au sein des représentations du Québec à l'étranger. En outre, des efforts ont été consacrés à la formation du personnel des représentations, notamment à l'aide de programmes personnalisés et adaptés aux besoins des responsables administratifs du réseau et, plus particulièrement, à ceux œuvrant aux États-Unis afin de faciliter l'implantation du système comptable SAGIR sur l'ensemble du territoire.

Voici un aperçu des activités et des résultats liés à la formation des employés :

- 101 personnes ont bénéficié de cours de langues étrangères;
- 20 activités de formation distinctes ont été offertes au personnel de Québec et de Montréal;
- 15 personnes ont effectué une mission préalable à leur entrée en fonction à l'étranger;
- 12 missions de familiarisation ont été effectuées par 1 cadre, 3 professionnels du Québec et 8 employés recrutés localement;
- 5 professionnels ont été affectés à l'étranger, 4 en vertu du programme d'affectation de courte durée, et 1 en vertu de celui de moyenne durée;
- 4 conférences-midi, dont 3 portant sur les relations internationales, ont été présentées;
- 1 professionnel a participé au Cycle international court de l'ENA en France.

Dans le cadre de la mise à jour du système d'exploitation et de la suite bureautique, 57 séances de formation de trois heures ont été offertes, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, afin de maintenir l'expertise et l'efficacité des employés lors de l'utilisation des nouveaux outils à leur disposition.

2.6

INNOVATION DES PRATIQUES

Objectif 11

Favoriser des approches innovatrices pour optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle du Ministère

Indicateur 11.1

Nombre et types de mesures

Le Ministère modernise certains aspects de sa gestion et de ses façons de faire en vue d'effectuer une gouvernance efficace de ses ressources. Ce faisant, il mise, entre autres, sur les possibilités créées par les nouvelles technologies de l'information et des communications telles que les réseaux sociaux, et ce, dans le but de moderniser ses pratiques. Le Ministère se doit de relever ce défi en faisant preuve d'agilité et en adoptant des approches innovatrices.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Pour 2012-2013, 17 mesures ont été dénombrées pour l'ensemble du Ministère, tant au Québec que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger :

- Le lancement, pour la première fois, d'appels à projets visant à appuyer la participation de la société civile aux processus de négociations onusiennes sur le développement durable et les changements climatiques;

- La tenue de la réunion du comité bilatéral, dont le Québec et la France se sont dotés en vertu de l'entente en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, qui a eu lieu par visioconférence pour une première fois;
- La mise en place d'un groupe de travail pour évaluer les meilleures pratiques en matière de promotion et de communication internationale, en regard du rôle de coordination de l'action internationale du Québec qui incombe au Ministère;
- L'élaboration, par la Délégation du Québec à Boston, d'une stratégie de développement de ses outils de communication et d'un calendrier de suivi des activités de type « tableau de bord », et l'organisation d'une mission commerciale virtuelle dans le secteur de l'agroalimentaire, au cours de laquelle les acheteurs ont rencontré les entreprises sélectionnées par Skype;
- Le développement, par la Délégation du Québec à Chicago, d'un formulaire adapté aux différents types d'activités qui peut être complété en quinze minutes ou moins afin de systématiser les rapports d'activités;
- L'élaboration, par le Bureau du Québec à São Paulo, d'un projet-pilote Web 2.0 pour promouvoir l'offre éducative québécoise auprès des jeunes Brésiliens;
- L'élaboration d'un plan d'action de développement durable à la Délégation générale du Québec à Mexico;
- L'harmonisation du formulaire de reddition de comptes pour chacun des organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX) entre Export Québec et Développement Économique Canada, en collaboration avec Commerce International Québec;
- Le développement d'un outil, sur la communauté de pratique, pour la programmation des activités d'Export Québec;
- La conception d'un guide d'accueil des journalistes internationaux;
- L'élaboration d'un guide administratif en lien avec le système Clientis et de certains formulaires visant à uniformiser les pratiques;
- La mise au point d'un outil de sondage en ligne pour le suivi des résultats des missions économiques et des autres activités;
- La mise en place d'un répertoire sur les occasions d'affaires mondiales;
- Le lancement du projet-pilote d'encadrement personnalisé pour les marchés étrangers soit le Passeport PME;
- L'implantation du système comptable SAGIR à la Délégation générale du Québec à New York, le 1^{er} avril 2012, et à l'ensemble des représentations du Québec aux États-Unis en novembre 2012.

3

RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

LE MINISTÈRE
S'ENGAGE À OFFRIR
DES SERVICES DE QUALITÉ
À SES CLIENTÈLES
ET PARTENAIRES.

La présente section fait état des résultats liés aux engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens du Ministère et atteints en 2012-2013.

3.1 INFORMATION ET RENSEIGNEMENTS

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle variée, le Ministère procède régulièrement à l'enrichissement de son site Web (www.mrifce.gouv.qc.ca) par l'ajout d'actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents ainsi que par la mise à jour des contenus existants. Dans la section « Ministère », le visiteur a facilement accès à la Déclaration de services aux citoyens ainsi qu'à toutes les coordonnées lui permettant de transmettre ses commentaires ou de déposer une plainte.

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE
JUILLET 2012, QUÉBEC

Engagement

Nous assurons l'accès à nos services et aux renseignements portant sur nos programmes et sur nos activités. Nous diffusons régulièrement de la documentation pertinente en lien avec nos activités et nous répondons aux demandes de renseignements.

ASPECT ÉVALUÉ	PRINCIPAUX RÉSULTATS
Information disponible	Principaux documents publiés en 2012-2013 : - Plan d'action 2009-2014 de la Politique internationale du Québec – Rapport d'étape 2011-2012 - Le Rapport annuel de gestion 2011-2012 et son sommaire

Mise à jour du site Internet ministériel (www.mrifce.gouv.qc.ca) et du site de l'Espace international du Portail gouvernemental de services (www.international.gouv.qc.ca)

Les sites Internet gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale, et de simplifier et de personnaliser les services offerts aux clientèles étrangères. Ils servent enfin à doter l'ensemble du personnel du Ministère d'outils performants.

Site institutionnel du Ministère

Le site institutionnel du Ministère a comme objectif d'expliquer et de mettre en valeur le rôle du Ministère et ses actions, et plus précisément de :

- définir la position du Québec relativement à des enjeux internationaux;
- mettre en valeur la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;
- souligner l'apport du réseau des représentations du Québec à l'étranger à l'action internationale et ses retombées pour le Québec et les Québécois;
- démontrer que le réseau des représentations du Québec à l'étranger est au service des Québécois;
- définir comment le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- faire valoir l'expertise du Ministère dans un projet mené par un acteur externe (partenaire et collaborateur).

En septembre 2012, le volet du commerce extérieur s'est ajouté au contenu du site Web du Ministère. Cette section, liée au site d'Export Québec (www.export.gouv.qc.ca), vise à aider les entreprises québécoises à développer, à consolider ou à diversifier leurs marchés hors Québec en leur offrant des services et de l'information adaptés à leurs besoins et complémentaires à ceux des partenaires du Ministère.

Dans le but de sensibiliser la population québécoise et de l'informer du dynamisme des relations internationales du gouvernement du Québec, des efforts importants sont déployés pour faire état de l'actualité internationale québécoise. À cette fin, le Ministère a publié **293 actualités** sur son site Web.

Espace international

L'Espace international (EI) est l'un des trois espaces du Portail gouvernemental de services du gouvernement du Québec. Pour le Ministère, c'est un outil de communication Web destiné à promouvoir l'offre de services du gouvernement québécois auprès des clientèles étrangères. Avec l'EI, il peut ainsi guider et coordonner l'action internationale du gouvernement du Québec dans Internet. L'EI permet aux citoyens d'accéder à 12 sites Internet distincts, soit un espace général et 11 espaces pays bilingues.

Dans le but de compléter l'offre d'information pour les clientèles étrangères, le Ministère a publié sur ses espaces pays des bulletins mensuels diffusés à partir des représentations de Barcelone, de Boston, de Bruxelles, de Chicago, de Londres, de Los Angeles, de Mexico, de Munich, de New York et de Paris. Ces bulletins, accessibles sur le Portail international, présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse des relations de ce dernier avec ses partenaires internationaux.

Au total, le Ministère a publié 175 bulletins et 1 460 actualités se rapportant aux activités des représentations à l'étranger, ainsi que 1 176 événements dans le calendrier de l'EI.

Autres sites mis à jour par le Ministère

Le Ministère a également géré et mis à jour les sites Internet suivants afin de compléter son offre de services auprès de différentes clientèles :

- Prix Rapsat-Lelièvre (www.prixrapsatlelievre.org);
- 50^e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres (www.quebec.org.uk/50);
- Québec sans frontières (www.quebecsansfrontieres.com);
- Planète Québec (www.planetquebec.net).

Les efforts qui visent à simplifier l'accès à l'information contenue dans les sites Web du Ministère se poursuivent. D'ailleurs, leur mise à jour quotidienne tient compte des commentaires reçus.

3.2 SÉLECTION DES PROJETS ET DES CANDIDATURES

Engagement

Nos processus de sélection sont normés, équitables et transparents. La sélection des dossiers, soumis dans le cadre des appels à projets de coopération, des projets de solidarité internationale et des offres de stages, est faite en conformité avec un processus de traitement intègre.

Les programmes et services du Ministère qui sont destinés à une clientèle québécoise et qui nécessitent une présentation de projet ou le dépôt de candidatures sont pourvus de mécanismes de sélection visant un traitement équitable. Afin de se conformer à l'engagement de la Déclaration de services aux citoyens, un mécanisme de sélection composé de cinq éléments est prévu :

1. Dépôt : un appel à projets a été fait;
2. Critères de sélection : les critères ont été diffusés;
3. Évaluation : les projets ou candidatures admissibles ont été évalués sur la base des critères de sélection;
4. Comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité;
5. Diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Les résultats des sélections de candidatures sont transmis directement aux personnes concernées.

3.3 DÉLAIS DE TRAITEMENT

Engagement

Nos délais de traitement sont les suivants :

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
	CIBLES	RÉSULTATS	CIBLES	RÉSULTATS
Renseignements généraux ⁹ 514 demandes	2 jours	95 %	10 jours	97 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 213 projets	2 jours	85 %	30 jours après la rencontre de sélection	83 %
Soutien offert dans le cadre des programmes d'appui aux organismes de coopération internationale 90 projets	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	100 %
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales 511 demandes	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services Aucun commentaire	2 jours	s. o.	15 jours	s. o.

9 Le total des demandes ne tient pas compte de celles que formulent les clientèles (québécoises ou étrangères) directement auprès des représentations du Québec à l'étranger.

3.4

CONSULTATIONS DES CLIENTÈLES SUR LES SERVICES

Engagement

Nous effectuons périodiquement des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus.

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	PRINCIPAUX RÉSULTATS	AMÉLIORATIONS APPORTÉES
Site Internet Dans le but d'améliorer la qualité de son site Web, le Ministère offre aux internautes la possibilité de transmettre leurs observations au moyen d'un formulaire de satisfaction.	Aucun commentaire.	
Programme QSF Questionnaire d'évaluation du programme par les stagiaires (101 répondants)	93 % des répondants, comparativement à 94 % l'an dernier, affirment que leur stage a eu un impact positif sur le développement de leurs capacités personnelles. 73 % des répondants, comparativement à 79 % l'an dernier, affirment que leur stage a eu un impact positif sur le développement de leurs capacités professionnelles. 72 % des répondants, comparativement à 76 % l'an dernier, se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur stage. 79 % des répondants, comparativement à 85 % l'an dernier, affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF à un ami.	Les résultats recueillis permettent de connaître l'appréciation des participants quant aux différentes composantes du projet QSF auxquelles ils ont participé : préparation et formation avant le départ, encadrement, qualité des conditions de séjour, pertinence des activités lors du séjour, santé/sécurité, etc. Ces données contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.

Le Ministère a reçu et traité cinq plaintes au cours de l'année 2012-2013, avec un délai moyen de réponse de 4,2 jours.

4

UTILISATION DES RESSOURCES



**50E ANNIVERSAIRE DE LA DÉLÉGATION
GÉNÉRALE DU QUÉBEC À LONDRES**

**638 PERSONNES
TRAVAILLENT
AU MINISTÈRE À
METTRE DE L'AVANT
LES OBJECTIFS
INTERNATIONAUX
DU QUÉBEC.**

4.1 RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF (AU 31 MARS 2013)

Au 31 mars 2013, 638 personnes travaillaient au Ministère (incluant les ERL¹⁰), soit 555 employés réguliers et 83 employés occasionnels. Tel que présenté dans le Budget de dépenses 2012-2013 du Québec, l'effectif autorisé s'établissait à 544 équivalents temps complet (ETC)¹¹. Un ETC équivaut à un employé qui aurait travaillé à temps complet pendant toute une année financière. Plus d'un employé peut être associé à un ETC. Les données de l'année 2012-2013 comprennent le secteur du commerce extérieur.

¹⁰ ERL : Employés recrutés localement.

¹¹ Ce nombre correspond à l'effectif autorisé du ministère des Relations internationales (MRI) avant l'intégration administrative du secteur du commerce extérieur qui s'est effectuée en date du 1^{er} avril 2013.

Effectif en poste au 31 mars 2013

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER			TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	
2012-2013	323	63	386	232	20	252	638
2011-2012	257	40	297	238	19	257	554
Écart	66	23	89	-6	1	-5	84

Évolution de la répartition de l'effectif régulier par catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS ET POURCENTAGE					
	2012-2013	%	2011-2012	%	2010-2011	%
Administrateurs d'État, chefs de poste et cadres	67	12,1	63	12,7	66	12,7
Professionnels	297	53,5	240	48,5	255	48,9
Techniciens	105	18,9	103	20,8	107	20,5
Personnel de bureau et ouvriers	86	15,5	89	18,0	93	17,9
Total	555	100	495	100	521	100

Répartition de l'effectif régulier du siège au Québec au 31 mars 2013

	ADMINISTRATION	AFFAIRES BILATÉRALES	COMMERCE EXTÉRIEUR	POLITIQUES ET AFFAIRES FRANCOPHONES ET MULTILATÉRALES	PROTOCOLE ET MISSIONS	SOUS-MINISTRE ET AUTRES
Nombre d'employés	71	65	68	44	28	47

Effectif utilisé au 31 mars 2013¹²

	EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER			ERL	TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL		
2012-2013	298,83	42,57	341,40	176,38	517,78
2011-2012	306,13	37,84	343,97	179,96	523,93
Écart	-7,30	4,73	-2,57	-3,58	-6,15

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF RÉGULIER DU RÉSEAU DES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER AU 31 MARS 2013

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement (75 %) recrutés dans les pays où sont situées les représentations. Ces employés, au nombre de 173 au 31 mars 2013, ne sont pas soumis à la Loi sur la fonction publique. Les 59 personnes affectées à l'étranger sont des employés du Ministère pour la durée de leur affectation. Les employés travaillant dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger et provenant d'Investissement Québec ne sont pas comptabilisés dans les données présentées.

¹² Ces données ne comprennent pas celles du secteur du commerce extérieur puisque les systèmes d'information de gestion en ressources humaines ne permettent pas de rendre compte du contexte d'intégration des effectifs de ce secteur.

Dépenses par secteurs d'activités en M\$

		2012-2013		2011-2012	2010-2011
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES ²⁰	DÉPENSES RÉELLES ²¹	DÉPENSES RÉELLES ²¹
Siège au Québec	Administration	14,3	15,0	14,9	16,0
	Affaires bilatérales	20,0	19,2	19,0	19,0
	Commerce extérieur	30,3	33,9	22,2	14,9
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	20,3	20,7	17,1	22,2
	Protocole et missions	3,5	3,5	3,7	3,1
	Sous-ministre et autres	4,2	5,3	5,2	4,5
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		49,9	53,1	57,4	54,1
Provision pour la réalisation de la PIQ		3,8	0,5	0,9	0,8
Total		146,3	151,2	140,4	134,6

Évolution des dépenses en M\$

		2012-2013	2011-2012		
		DÉPENSES PROBABLES	DÉPENSES RÉELLES	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
Siège au Québec	Administration	15,0	14,9	0,1	0,6
	Affaires bilatérales	19,2	19,0	0,2	1,0
	Commerce extérieur	33,9	22,2	11,7	52,7
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	20,7	17,1	3,6	21,1
	Protocole et missions	3,5	3,7	(0,2)	(5,4)
	Sous-ministre et autres	5,3	5,2	0,1	1,9
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		53,1	57,4	(4,3)	(7,5)
Provision pour la réalisation de la PIQ		0,5	0,9	(0,4)	(44,4)
Total		151,2	140,4	10,8	7,7

20 Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et de l'Économie, lors du dépôt des comptes publics 2012-2013.

21 Les dépenses proviennent des comptes publics 2010-2011 et 2011-2012 des anciens MRI et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Les dépenses associées à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont présentées séparément.

GESTION PRÉVISIONNELLE ET RÉDUCTION DE LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

En 2012-2013, 20 départs à la retraite ont été observés, ce qui constitue 5,4 % du personnel régulier assujéti à la Loi sur la fonction publique. Le nombre de départs à la retraite prévus en 2013-2014 est de 17. D'après leur date d'entrée en fonction, il est estimé qu'une vingtaine d'employés pourraient prendre leur retraite en 2014-2015.

Nombre d'employés par catégories d'emploi ayant pris leur retraite

ANNÉE FINANCIÈRE	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PROFESSIONNELS	FONCTIONNAIRES
2012-2013	5	5	10
2011-2012	3	10	3

Le Ministère respecte le taux de renouvellement de l'effectif découlant des nombreux départs à la retraite. Ces départs contribuent à l'atteinte des objectifs de réduction de l'effectif tout en maintenant une offre de services répondant à la mission du Ministère.

Un suivi de l'effectif est effectué régulièrement afin d'assurer le respect des cibles en cours d'exercice. Ainsi, pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2013, le Ministère a atteint ses cibles de réduction de l'effectif et de consommation d'ETC, tout en assurant l'intégralité de son offre de services et en maintenant son réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Le taux de roulement¹⁶ du personnel régulier du Ministère, excluant les employés recrutés localement ainsi que les mutations à la suite du retour du réseau des employés provenant des ministères partenaires affectés aux représentations du Québec à l'étranger, s'élève à 11,1 %. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe à 5,8 %.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE (%)	
2012-2013	11,1
2011-2012	13,8

16 Le taux de roulement est basé sur les départs volontaires, soit les mutations externes, les démissions et les départs à la retraite.

ABSENTÉISME ET MALADIE

En 2012-2013, le taux d'absentéisme au Ministère a été de 2,73 %¹⁷ comparativement à la moyenne de la fonction publique qui a été de 4,97 %¹⁸ pour l'année civile 2011.

4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

LES DÉPENSES

Le budget de dépenses 2012-2013 du Ministère s'élevait à 146,3 M\$. La dépense probable a atteint 151,2 M\$, soit une différence de 4,9 M\$. Cet écart s'explique notamment par des crédits additionnels de 4,8 M\$ en provenance du MICC pour le financement des activités du réseau liées à l'immigration, une suspension du droit d'engager des crédits de 2,3 M\$¹⁹, un ajout de 3,0 M\$ aux crédits du secteur du commerce extérieur et un transfert de 1,5 M\$ vers d'autres ministères pour la réalisation de mesures de la PIQ.

17 Cette donnée ne comprend pas le secteur du commerce extérieur puisque les systèmes d'information de gestion en ressources humaines ne permettent pas de rendre compte du contexte d'intégration des effectifs de ce secteur.

18 Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

19 La demande initiale s'élevait à 4,8 M\$. En fin d'exercice, conformément à la décision du Conseil du trésor du 21 mars 2013 (n° 212382), la suspension fut levée de 2,3 M\$ afin de combler les dépassements inévitables au plan comptable.

Dépenses par secteurs d'activités en M\$

BUDGET DES DÉPENSES		2012-2013		2011-2012	2010-2011
		DÉPENSES PROBABLES	DÉPENSES RÉELLES ²⁰	DÉPENSES RÉELLES ²¹	DÉPENSES RÉELLES ²¹
Siège au Québec	Administration	14,3	15,0	14,9	16,0
	Affaires bilatérales	20,0	19,2	19,0	19,0
	Commerce extérieur	30,3	33,9	22,2	14,9
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	20,3	20,7	17,1	22,2
	Protocole et missions	3,5	3,5	3,7	3,1
	Sous-ministre et autres	4,2	5,3	5,2	4,5
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		49,9	53,1	57,4	54,1
Provision pour la réalisation de la PIQ		3,8	0,5	0,9	0,8
Total		146,3	151,2	140,4	134,6

Évolution des dépenses en M\$

DÉPENSES PROBABLES		2012-2013	2011-2012	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
		DÉPENSES PROBABLES	DÉPENSES RÉELLES		
Siège au Québec	Administration	15,0	14,9	0,1	0,6
	Affaires bilatérales	19,2	19,0	0,2	1,0
	Commerce extérieur	33,9	22,2	11,7	52,7
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	20,7	17,1	3,6	21,1
	Protocole et missions	3,5	3,7	(0,2)	(5,4)
	Sous-ministre et autres	5,3	5,2	0,1	1,9
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		53,1	57,4	(4,3)	(7,5)
Provision pour la réalisation de la PIQ		0,5	0,9	(0,4)	(44,4)
Total		151,2	140,4	10,8	7,7

20 Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et de l'Économie, lors du dépôt des comptes publics 2012-2013.

21 Les dépenses proviennent des comptes publics 2010-2011 et 2011-2012 des anciens MRI et ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Les dépenses associées à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont présentées séparément.

Près de 41,5 % des dépenses du Ministère, soit 62,7 M\$, sont allouées à la rémunération du personnel, y compris la rémunération dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, qui compte à elle seule pour 54,7 % de cette somme. Les dépenses de fonctionnement représentent quant à elles, 21,9 % des dépenses, soit 33,1 M\$. Les dépenses de transfert ont totalisé 54,9 M\$ en 2012-2013, soit 16,7 M\$ de plus par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique notamment par une hausse de 12,4 M\$ au titre des subventions liées au développement des marchés.

Répartition des dépenses par catégories en M\$

CATÉGORIES DE DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES ²²	DÉPENSES RÉELLES ²³	
	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Rémunération	62,7	65,9	63,4
- Siège au Québec	28,4	27,8	28,7
- Représentations du Québec à l'étranger	34,3	38,1	34,7
Fonctionnement	33,1	35,4	33,7
- Siège au Québec	14,3	16,1	14,3
- Représentations du Québec à l'étranger	18,8	19,3	19,4
Transferts (subventions)	54,9	38,2	36,7
- Organismes de la Francophonie	11,1	8,0	11,8
- Organismes voués à la jeunesse	6,3	6,3	6,3
- Québec sans frontières et autres	3,2	3,2	3,6
- Soutien à l'implantation d'organisations internationales	4,1	3,8	4,3
- Subventions aux affaires bilatérales et programmes de coopération	3,4	2,9	2,6
- Subventions liées au développement des marchés	25,3	12,9	6,8
- Autres crédits de transfert	1,5	1,1	1,3
Mise en œuvre de la PIQ²⁴	0,5	0,9	0,8
TOTAL	151,2	140,4	134,6

22 Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et de l'Économie lors du dépôt des comptes publics 2012-2013.

23 La dépense réelle, provenant des comptes publics, correspond à l'ensemble des coûts liés aux activités du Ministère de même qu'aux coûts des activités du MICC effectuées dans les différentes représentations. Les dépenses associées à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont présentées séparément.

24 Une somme annuelle de 3,8 M\$ est allouée à la mise en œuvre de la PIQ, dont respectivement 0,5 M\$ et 1,5 M\$ ont été attribués au Ministère et aux MO partenaires en 2012-2013. Ces sommes ont en outre servi à financer la réalisation des différentes mesures prévues au Plan d'action 2009-2014 – Mesures pour l'année 2012-2013. Un montant de 1,8 M\$ a été livré dans le cadre des mesures de suspension du droit d'engager des crédits 2012-2013.

LES INVESTISSEMENTS

En 2012-2013, le Ministère a effectué des investissements de 8,7 M\$, dont 8,1 M\$ en immobilisations.

Évolution des débours

	2012-2013		2011-2012	2010-2011
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ²⁵	DÉBOURS RÉELS ²⁶	DÉBOURS RÉELS ²⁶
Immobilisations	18 085 000 \$	8 133 318 \$	14 998 931 \$	1 661 795 \$
Prêts, placements et avances	1 000 000 \$	528 246 \$	1 106 006 \$	683 404 \$

En 2012-2013, les investissements en immobilisations ont principalement servi à financer des projets concernant la rénovation majeure des bureaux de la Délégation générale du Québec à Londres, l'acquisition de mobilier et la réalisation de travaux d'améliorations locatives pour certaines représentations. La section suivante fournit plus de détails sur les investissements liés aux ressources informationnelles et matérielles.

4.3 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles (RI) en 2012-2013

En 2012-2013, le Ministère a poursuivi un projet d'optimisation de son environnement bureautique, tant au siège qu'au sein des représentations du Québec à l'étranger. Compte tenu de l'arrêt du support fourni par le fabricant des produits utilisés et de l'évolution du marché, une mise à jour devenait nécessaire pour continuer d'assurer la sécurité et la compatibilité des outils utilisés avec ceux des clients et partenaires du Ministère. De même, plusieurs liens de communication à l'étranger ont été rehaussés, ce qui a permis d'accroître la qualité des visioconférences, de même que la rapidité des échanges électroniques entre les différentes unités du Ministère et leurs partenaires.

Le Ministère a aussi déployé, au Québec et à l'étranger, un réseau sans fil sécurisé accessible pour ses employés, de même qu'un accès à Internet sans fil pour ses visiteurs et ses partenaires. Grâce à ce déploiement, les représentations sont dorénavant en mesure d'offrir ce service demandé régulièrement, notamment lors des visites ministérielles ou d'autres événements.

La refonte du site Internet du Ministère a permis d'améliorer son ergonomie et de le rendre conforme aux standards d'accessibilité Web du gouvernement du Québec. Le partage des responsabilités concernant la gestion du site a fait l'objet d'une révision et la sécurité du site a été rehaussée.

Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2012-2013 sont de 630 881 \$, comparativement à 469 192 \$ en 2011-2012. Ils ont, entre autres, permis le remplacement de plusieurs serveurs utilisés dans les représentations du Québec à l'étranger et au siège. Ils ont également servi à financer la maintenance et la mise à niveau de composantes liées aux télécommunications, à la réseautique et au stockage, ainsi que de certains équipements bureautiques et logiciels utilisés par les employés, tel que l'outil de recherche d'entreprise. À l'automne 2012, une partie de ces investissements ont été consentis pour assurer l'intégration technologique du secteur du commerce extérieur situé à Montréal. Cette intégration a permis de perfectionner davantage la relève informatique du Ministère.

À la somme de 630 881 \$ s'ajoutent des investissements en immobilisations de 30 310 \$, en lien avec la deuxième génération du projet EI, qui ont permis de mener à terme les travaux d'actualisation du dossier d'affaires. De même, des investissements de 71 992 \$ ont été requis pour procéder à la refonte du site Internet du Ministère.

²⁵ Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances et de l'Économie lors du dépôt des comptes publics 2012-2013.

²⁶ Les dépenses proviennent des comptes publics 2010-2011 et 2011-2012 des anciens MRI et MDEIE.

1. Bilan annuel des réalisations en matière de ressources informationnelles

Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	AVANCEMENT (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Mise en place d'un réseau sans fil au Québec et à l'étranger	100 %	
Améliorations du système Gestion des contacts du Québec à l'étranger	95 %	Le projet devait être complété le 31 mars 2013 mais il a été reporté au 15 juillet 2013 afin d'en permettre un meilleur rodage.
Programmation des activités d'Export Québec	70 %	

Liste et ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

LISTE DES PROJETS	RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES ²⁷	RESSOURCES HUMAINES UTILISÉES ²⁸	RESSOURCES FINANCIÈRES PRÉVUES ²⁷	RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES ²⁸	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Mise en place d'un réseau sans fil au Québec et à l'étranger	0,2 ETC	0,3 ETC	245,5 k\$	220,2 k\$	Les coûts d'installation des antennes dans les représentations du Québec à l'étranger ont été moindres que prévu. De plus, certaines ont été installées par du personnel sur place, ce qui a légèrement fait augmenter le nombre d'ETC.
Améliorations du système Gestion des contacts du Québec à l'étranger	0,7 ETC	0,5 ETC	10,0 k\$	-	Le nombre d'ETC en 2012-2013 a été plus bas que prévu puisque le rodage sera complété au début de 2013-2014 afin de mettre à l'essai certaines fonctionnalités sur une plus grande échelle. Les dépenses ont été inférieures à celles prévues étant donné que la formation des utilisateurs des représentations du Québec à l'étranger s'est faite à distance sans que le déplacement du formateur soit nécessaire.
Programmation des activités d'Export Québec	-	0,5 ETC			Ce projet a été lancé en cours d'année puisqu'il s'agissait d'un dossier prioritaire du secteur du commerce extérieur.

²⁷ Les ETC, de même que les ressources financières, sont ceux prévus pour l'année 2012-2013. Les ressources financières prévues réfèrent à des acquisitions, des déplacements ou des services externes.

²⁸ Les ETC, de même que les ressources financières, sont ceux utilisés pour l'année 2012-2013. Les ressources financières utilisées réfèrent à des acquisitions, des déplacements ou des services externes.

2. Projets de développement et autres activités en ressources informationnelles

Débours planifiés et réels en RI pour la période 2012-2013 en k\$

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE	ÉCARTS
Projets de développement	802,3	604,4	197,9
Autres activités	4 152,9	4 652,3	(499,4)
Total	4 955,2	5 256,7	(301,5)

Les écarts sont attribuables à l'intégration du secteur du commerce extérieur au mandat du Ministère en septembre 2012. Cela a entraîné une réorganisation des ressources qui s'est traduite par une augmentation des débours à la rubrique « Autres activités » et leur diminution à la rubrique « Projets de développement ». Par ailleurs, certains projets ont coûté moins cher que prévu.

Nombre de projets en RI pour la période 2012-2013

	2012-2013
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	7
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	3
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	8
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	2

Réalisations en 2012-2013 qui ont amélioré les processus de l'organisation ainsi que les bénéfices afférents

- Ajout de deux ressources de la Délégation générale du Québec à Paris ainsi que d'une ressource de la Délégation générale du Québec à New York au centre d'appel international de dépannage informatique mis en place en 2011-2012. Cette intégration a permis d'offrir des plages de service étendues à l'ensemble des utilisateurs et de desservir les représentations européennes durant les heures ouvrables, ainsi que les représentations asiatiques à compter de la mi-journée. La diminution, observée l'an dernier, du nombre d'appels redirigés vers la boîte vocale pour joindre un technicien s'est poursuivie en 2012-2013 pour se situer à moins de 5 %, et ce, malgré les nombreux changements apportés en cours d'année à l'environnement bureautique du Ministère.

- Poursuite en 2012-2013 de la mise en place de voûtes documentaires informatisées, dont la structure logique correspond au plan de classification du Ministère. Au nombre de 14, ces répertoires, qui contiennent maintenant 143 793 fichiers, permettent de conserver les documents officiels qui servent à constituer la mémoire institutionnelle du Ministère.
- Mise en place d'un outil de planification annuelle des activités d'Export Québec organisées pour la clientèle. Ce nouvel outil intégré, dont les données sont centralisées et accessibles à l'ensemble des unités concernées, a permis de réduire les efforts associés à la programmation des activités. La saisie des données est grandement facilitée et de nombreux rapports de gestion sont disponibles dans l'outil.

3. Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité du Web pour l'exercice financier 2012-2013

Conformité

Seuls l'EI et le site QSF ne sont pas encore conformes; toutefois les mesures transitoires décrites au standard sur l'accessibilité des sites Web ont été réalisées. De plus, leur refonte est prévue pour 2013-2014. Aussi, aucun audit de conformité n'a été réalisé en 2012-2013.

Résumé des réalisations pour la mise en œuvre des standards

En juillet 2012, le Ministère a créé un comité ministériel dont le mandat est de concevoir la stratégie ministérielle de mise en œuvre des standards. Aussi, un plan de formation et un plan de communication interne destinés à soutenir cette stratégie ont été déposés.

Obstacles et situations particulières

La mise en œuvre des standards comporte des enjeux importants pour le Ministère, soit la modification des processus internes, la formation de nombreux employés, l'achat de logiciels pour tester l'accessibilité, l'investissement en temps et les coûts de formation.

Plan d'action

Un plan d'action a été élaboré. Le Ministère prévoit atteindre la conformité au cours de l'année 2013-2014.

Sensibilisation et formation

Un plan de formation a été élaboré au sein du Ministère. Il a été proposé de s'associer au Centre de leadership et de développement des compétences, qui relève du Centre de services partagés du Québec, afin d'offrir des ateliers sur les nouveaux standards d'accessibilité au personnel du Ministère. Au 31 mars 2013, 31 personnes avaient été formées sur l'accessibilité du Web avec le logiciel Word.

Ressources mises à contribution

Les ressources mises à contribution proviennent des directions des communications et des affaires publiques, des ressources informationnelles et des ressources humaines du Ministère.

Cadre de gouvernance

Il existe un cadre de gouvernance interne pour la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité du Web.

4.4

ÉVALUATION ET VÉRIFICATION

De façon continue, le Ministère prend différentes mesures visant à s'assurer de la bonne gestion des ressources qui lui sont allouées pour atteindre ses résultats. Les mécanismes de vérification interne et d'évaluation de programmes sont des pratiques courantes au sein du Ministère.

Le comité de vérification, constitué conformément aux orientations du Conseil du trésor en matière de vérification, soutient le sous-ministre en orientant et en surveillant les activités de vérification du Ministère. La planification des mandats de vérification interne est approuvée par le sous-ministre sur avis de ce comité, tandis que leur réalisation, de même que celle des mandats d'évaluation, relève de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation, qui s'assure également de la mise en œuvre des recommandations formulées.

Soucieuse de maintenir le processus d'amélioration continue du Ministère, cette direction a mené, au cours de l'année 2012-2013, le suivi des vérifications réalisées à la Délégation générale du Québec à Tokyo et à la Délégation générale du Québec à Londres, respectivement en 2008-2009 et en 2009-2010. De plus, l'examen du Rapport annuel de gestion 2011-2012 a été effectué pour valider l'information divulguée. Enfin, en 2012-2013, un mandat spécial d'évaluation a été mené relativement au niveau d'engagement financier du Programme Exportation et le Registre des programmes et autres activités réalisées au profit de tiers du MRIFCE a été constitué.



5

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



MISSION INDE
FÉVRIER 2013, INDE

5.1

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2013 POUR L'ANNÉE 2012-2013

Le 13 avril 2006, l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur le développement durable afin d'améliorer le mieux-être, la santé et la qualité de vie des citoyens du Québec. La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2008, constitue le plan de mise en œuvre de cette loi. Pour contribuer à la réalisation de la Stratégie, les ministères, organismes et entreprises d'État visés par la Loi devaient publier, au plus tard le 31 mars 2009, un Plan d'action de développement durable. De plus, l'article 17 de la Loi précise que chaque ministère, organisme et entreprise de l'Administration publique devra faire état, sous une rubrique spéciale dans son rapport annuel de gestion, des objectifs particuliers qu'il s'est fixés ainsi que des différentes activités ou interventions réalisées en matière de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur contribue à cette démarche gouvernementale. Ce plan incite le personnel à prendre en compte les dimensions du développement durable dans leurs activités quotidiennes. Il met de l'avant huit actions liées tant à la mission première du Ministère qu'à sa gestion administrative. La section qui suit présente les résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2013 pour l'année 2012-2013.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'Administration publique

Orientation gouvernementale 1

Informar, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Cibles et indicateurs

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable. (cible : 80 % d'ici 2011)	-	-	90 % ²⁹	À venir
Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. (cible : 50 % des personnels ciblés par les activités de formation)	30 %	28 %	28 % ³⁰	À venir
Nombre d'activités mises en œuvre.	49	41	24	21

Résultats de l'année

Au cours de l'année, 45 manchettes publiées dans l'intranet du Ministère ont abordé ses principales réalisations liées au développement durable.

Plusieurs activités ont également eu lieu, dont une séance d'information sur le recyclage offerte en collaboration avec Recyc-Québec (14 personnes y ont participé), une autre sur la participation au Défi entreprises, ainsi qu'une activité sportive visant à promouvoir la bonne forme physique et l'esprit d'équipe en milieu de travail (24 personnes y ont assisté).

Une note de référence portant sur la démarche québécoise de développement durable et une autre sur les changements climatiques, toutes deux destinées principalement à l'usage du personnel du Ministère, ont fait l'objet d'une mise à jour en 2012-2013.

29 Étant donné qu'il s'agit d'une cible gouvernementale, et pour assurer une méthode de calcul rigoureuse et uniforme, un sondage a été réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) auprès de l'ensemble du personnel de l'Administration publique. Il a été convenu, le 4 novembre 2010, par le Comité interministériel de développement durable (CIDD), que le sondage global remplacerait l'obligation que les MO se sont donnée quant à la mesure du taux de sensibilisation pour leur propre organisation. Le résultat présenté ici est donc celui du sondage gouvernemental réalisé par l'ISQ.

30 À la suite de l'adoption par le CIDD, le 4 juin 2010, de la « Ligne directrice sur la formation en développement durable à l'intention du personnel des ministères et organismes gouvernementaux », le libellé initial de la cible publiée dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est modifié pour la rendre plus claire, réaliste et réalisable. Par conséquent, la cible figurant au Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Ministère est modifiée afin de la rendre conforme à la nouvelle cible gouvernementale retenue.

ACTION 2

Favoriser le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 1

Informar, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Cible et indicateur

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable.	4	4	4	8

Résultats de l'année

Le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable s'effectue sur l'ensemble des territoires à l'occasion de missions, d'allocutions et de rencontres des ministres du gouvernement du Québec avec des représentants étrangers. Plus particulièrement, en 2012-2013, quatre initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable ont été effectuées à l'étranger. Elles font référence aux allocutions prononcées à l'étranger par le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur ou par un représentant de ce dernier. L'objectif premier de ces allocutions est de faire connaître et de mettre en valeur la démarche québécoise de développement durable et les principales réalisations québécoises en la matière.

◀◀ INITIATIVE DE LA SEMAINE #MARDIDD: @MRIFCE_QUEBEC
QUI FAIT PARVENIR SES CARTOUCHES D'ENCRE À LA
@FONDATIONMIRA POUR RECYCLAGE OU REVENTE. ▶▶

ACTION 3

Offrir au personnel un environnement de travail sain, tant sur le plan de la santé, que de la sécurité et de la qualité de vie

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Maintenir et améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

Cible et indicateur

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'activités mises en œuvre et poursuivies favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie. (cible : 15/année)	15	15	15	15

Résultats de l'année

Soucieux d'offrir un environnement de travail sain pour ses employés, le Ministère a assuré la mise en œuvre de cette action par la réalisation de quinze activités. Ces diverses activités (cinq en santé, huit en sécurité et deux en qualité de vie), ciblant à la fois des employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger, ont permis au Ministère de promouvoir une culture de la prévention et d'établir des conditions favorables à la santé et à la sécurité.

Comme par les années passées, des services d'ergonomie, d'infirmierie et d'évaluation de la condition physique ont été offerts. Des formations en secourisme ont également été données au personnel du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

De plus, un plan de gestion de crise est en vigueur pour chacune des représentations du Québec à l'étranger et la mise à jour des manuels de procédures d'urgence se poursuit. Le Ministère s'occupe aussi de sensibiliser tout nouvel employé sur les mesures de sécurité à son entrée en fonction par le biais d'une présentation obligatoire.

Enfin, à la suite du tremblement de terre à Mexico en mars 2012, le Ministère a créé une procédure d'urgence pour les désastres naturels. Il a aussi mis en place une cellule de crise à la suite de l'ouragan Sandy en septembre 2012.

ACTION 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Cibles et indicateurs

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Cadre de gestion environnementale élaboré d'ici 2011.	-	-	Réalisé	Débuté
Nombre de mesures mises en œuvre et poursuivies.	4	3	12	9
État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et à l'instauration de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	En cours	En cours	Débuté	Non débuté

Résultats de l'année

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale (CGE) dont il s'est doté dans le but de diminuer l'impact écologique de ses activités importantes. En 2012-2013, des gestes concrets ont été posés afin de réduire l'impression de plusieurs publications ministérielles, dont le Rapport annuel de gestion 2011-2012. Aussi, le rapport d'étape du Plan d'action 2009-2014 accompagnant la PIQ a été rendu public en version électronique seulement; aucun exemplaire n'a été imprimé. Les clientèles sont plutôt invitées à consulter les documents sur le site Web du Ministère.

Le Ministère a mis en place un service d'inscription en ligne pour faciliter le jumelage des offres et des demandes de covoiturage du personnel, et ce, afin d'encourager les employés du siège à Québec à utiliser les transports durables (transport en commun, covoiturage, vélo, marche, etc.) lors de déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail. Plusieurs représentations du Québec à l'étranger font également leur part dans ce domaine. Par exemple, tous les employés de la Délégation du Québec à Boston utilisent l'un des transports durables cités précédemment pour se rendre au travail. Ces moyens, de même que l'autopartage, sont aussi privilégiés pour participer aux activités qui ont lieu dans la ville de Boston.

Plusieurs autres initiatives ne faisant pas partie du CGE, mais contribuant à la mise en œuvre de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable, ont été mises de l'avant tout au long de l'année. À titre d'exemple, pour réduire les déplacements à l'étranger, le Ministère privilégie la tenue de réunions par visioconférence. Pour encourager cette pratique, il offre un service de visioconférence mobile.

ACTION 5

Organiser des activités protocolaires et des missions à l'étranger écoresponsables

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Cibles et indicateurs

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Cadre de gestion écoresponsable des activités protocolaires élaboré d'ici 2011.	–	–	Réalisé	Débuté
Nombre d'activités protocolaires et de missions à l'étranger écoresponsables.	0	0	0	1

Résultats de l'année

Étant donné son mandat de coordination des missions ministérielles à l'étranger, le Ministère doit démontrer son leadership dans l'organisation d'activités protocolaires et de missions écoresponsables. C'est pourquoi le CGE du Ministère (voir l'action 4) comporte une section particulière sur la gestion écoresponsable des activités protocolaires et des missions à l'étranger. Le Plan stratégique 2011-2014 contient aussi un engagement visant la compensation des émissions de CO₂ dans le cadre des missions à l'étranger (voir les résultats associés à l'indicateur 2.4 du Plan stratégique 2011-2014).

Par ailleurs, le Ministère continue de préconiser l'utilisation de véhicules hybrides ou à faibles émissions de CO₂, quand ce type de véhicule est disponible. L'utilisation de véhicules non individuels (fourgonnettes ou autocars) est également favorisée.

Le personnel du Protocole utilise dorénavant des tablettes électroniques lors des événements (visites et missions), ce qui permet de réduire considérablement l'impression de documents volumineux. En mission, les mises à jour des documents fournis aux participants sont envoyées par courriel et peuvent être transférées directement sur des tablettes électroniques, diminuant une fois de plus la consommation de papier.

ACTION 6

Encourager le développement de partenariats en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cibles et indicateurs

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'activités internationales de partenaires québécois en matière de développement durable appuyées par le Ministère.	41	31	35	18
MODIFIÉ - Actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable ^{31,32} .	23	33	11	14

Résultats de l'année

Afin d'intensifier la coopération entre les partenaires nationaux et internationaux sur des projets de développement durable, 41 projets portant sur le développement durable réalisés par des partenaires québécois ont été soutenus, notamment par les commissions mixtes et les groupes de travail dont le Québec est partenaire.

Des actions internationales d'importance contribuant à faire valoir la démarche de développement durable auprès de partenaires internationaux sont menées en continu sur l'ensemble des territoires prioritaires. Elles incluent des missions, la participation à des conférences multilatérales internationales et la mise en œuvre de programmes à portée internationale favorisant le développement durable.

De plus, le Ministère a facilité la participation du Québec à 21 missions et conférences internationales multilatérales qui traitaient d'enjeux liés aux orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, dont la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, et la 18^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (décembre 2012, Doha, au Qatar). Enfin, le Ministère a assuré la gestion de deux programmes de solidarité et de développement international.

31 Le libellé de cet indicateur, qui fait partie de la liste d'indicateurs de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, a été modifié. Il calcule dorénavant le nombre, et non plus le pourcentage, d'actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable. Par souci de cohérence avec la Stratégie, le Ministère a modifié l'indicateur de son plan d'action.

32 L'une des catégories d'actions internationales importantes, soit le nombre d'ententes de coopération signées, comptabilisé par l'indicateur de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, n'est pas prise en considération dans le calcul de ce résultat puisqu'elle fait l'objet d'une action distincte (voir l'action 7).

ACTION 7

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cible et indicateur

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'ententes signées en lien avec le développement durable.	12	21	5	4

Résultats de l'année

La conclusion d'ententes internationales constitue l'un des moyens mis à la disposition du Ministère pour intensifier la coopération en matière de développement durable avec divers partenaires nationaux et internationaux. Au cours de l'année 2012-2013, 12 ententes relatives au développement durable ont été signées. Le processus de renégociation de l'ensemble des ententes dans le domaine de l'enseignement supérieur entamé par le Ministère a mené à la signature de sept ententes, successivement avec le Brésil, la République de Colombie, la République du Pérou, la République du Rwanda, la République de Maurice, la République du Sénégal et la République de Côte d'Ivoire. Ces ententes permettent aux étudiants de ces pays de bénéficier d'exemptions pour la poursuite de leurs études supérieures au Québec.

En mai 2012, une entente avec l'Inde, relative à la coopération dans l'industrie des ressources minérales et privilégiant notamment les échanges en matière de technologies et de services dans le domaine du développement durable, a été signée, de même qu'un protocole complémentaire en matière d'environnement entre le gouvernement du Québec et celui de la République du Chili. Un accord de coopération générale et multisectorielle portant, entre autres, sur la gestion transfrontalière des eaux a également été signé avec le gouvernement de l'État du Vermont en février 2013. Le mois suivant, une entente sous forme de correspondance a été conclue entre le gouvernement du Québec et l'OIF en ce qui concerne l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres en République d'Haïti. Finalement, une entente en matière d'économie sociale et solidaire avec la France a été conclue, le 15 mars 2013, afin d'établir un cadre de coopération visant à favoriser l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement des expertises.

Par ailleurs, le Ministère porte une attention particulière afin d'inclure les préoccupations de développement durable lors de la négociation de nouveaux engagements internationaux.

ACTION 8

Appuyer le partage d'expertise en développement durable dans le cadre des actions de solidarité internationale

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Cible et indicateur

	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre d'initiatives soutenues par le Ministère.	113	111	117	105

Résultats de l'année

Le Ministère, en collaboration avec des communautés du Sud, soutient financièrement des organismes québécois de coopération internationale dans la réalisation de projets visant la mise en place de structures communautaires favorables au développement durable. En 2012-2013, 37³³ projets de développement international ont été soutenus par l'intermédiaire du PQDI. Pour sa part, le programme QSF a soutenu 67 projets, permettant la participation de 324 stagiaires québécois et de 28 stagiaires étrangers à des projets de solidarité internationale dans divers domaines d'intervention relatifs au développement durable. Ces initiatives représentent un appui total de 4,7 M\$³³.

Le Ministère a soutenu en 2012-2013 huit projets en environnement et en développement durable, pour une somme totale de près de 250 000 \$, dans le cadre de l'engagement du Québec à soutenir les initiatives pour la lutte aux changements climatiques dans les pays du Sud, engagement pris lors du XII^e Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 2008. La plupart de ces projets sont en lien avec les activités de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et permettent la mise en valeur de l'expertise québécoise dans des domaines liés au développement durable. Ces activités visent principalement le renforcement des capacités, la formation, la diffusion d'information et la réalisation de projets sur le terrain, principalement en Afrique francophone.

Enfin, le gouvernement du Québec a publié un article, intitulé « L'intégration de la culture au développement durable : La démarche du Québec », dans un numéro spécial de la revue Liaison Énergie Francophonie portant sur le thème de la Conférence Rio+20, qui a eu lieu en juin 2012. Ce numéro spécial a été largement diffusé dans les États et les gouvernements de la Francophonie, ainsi qu'à l'occasion de l'événement en question.

33 Par rapport à l'information présentée à l'indicateur 9.1 du Plan stratégique 2011-2014, ce nombre exclut trois projets d'aide d'urgence.

5.2

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2006, le gouvernement du Québec rendait public son Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, qui s'articule autour de deux grands objectifs, soit la réduction ou l'évitement des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. La mesure 17 de ce plan d'action prévoyait l'adoption, par chacun des ministères du gouvernement, d'un programme visant à réduire les émissions de GES occasionnées par les déplacements des employés vers leur travail.

Afin d'assurer sa contribution à cette mesure, le Ministère s'est doté, en 2010-2011, d'un Plan de navettage durable. Ce plan, qui vise les employés du Ministère travaillant au Québec, comprend une étude des habitudes de déplacement du personnel et le profil des installations et des services de transport accessibles. Un sondage effectué entre le 9 août et le 10 septembre 2010 auprès des employés du siège au Québec a permis de constater que :

- 33 % des employés habitent à moins de 5 km de leur lieu de travail, ce qui explique la forte proportion de personnes qui marchent toujours pour venir au travail (plus de 20 %, et ce, quelle que soit la saison);
- les employés utilisent en grande proportion les services de transport en commun offerts dans le secteur (plus de 40 % utilisent toujours l'autobus);
- l'utilisation du vélo est inférieure à son potentiel : alors que 53 % des employés habitent à moins de 10 km du bureau, seulement 6,9 % utilisent parfois le vélo pendant la saison estivale, 5,3 % l'utilisent souvent et 2,4 % l'utilisent toujours.

Cherchant à faire sa part pour encourager les employés à diminuer les émissions de CO₂ causées par les déplacements entre leur lieu de résidence et le travail, le Ministère s'est donné pour objectifs, entre autres, de diminuer à moins de 10 % la proportion d'employés utilisant toujours la voiture solo, d'augmenter à plus de 10 % la proportion d'employés qui utilisent parfois ou souvent le vélo en été et de maintenir la proportion actuelle d'employés qui marchent pour venir au travail. Le Plan de navettage durable du Ministère propose des mesures pratiques et adaptées aux besoins des employés au Québec pour atteindre ces objectifs. Ce plan a reçu l'approbation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs d'alors le 9 mars 2011 et sa mise en œuvre a aussitôt débuté. Des mesures favorisant l'utilisation du vélo et le covoiturage ont été réalisées, totalisant des dépenses de 94 524 \$. En 2012-2013, 11 % des employés au Québec ont affirmé utiliser souvent ou toujours le vélo pendant la saison estivale pour venir au travail. Pour sa part, la proportion des employés qui utilisaient toujours la voiture solo pour se rendre à leur milieu de travail était de 15,9 %. Si la proportion des employés qui marchent toujours pour se rendre au travail a sensiblement diminué, celle de ceux qui utilisent le transport en commun a connu une hausse, atteignant 51,1 % en hiver. Il est à noter que le sondage effectué pour mesurer ces résultats a connu une baisse du taux de participation en 2012-2013. La période choisie pour sonder les employés pourrait expliquer ce résultat. Aussi, le personnel du secteur du commerce extérieur, principalement situé à Montréal, y participait pour la première fois.

6

AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

À TITRE DE MINISTÈRE PUBLIC,
LE MINISTÈRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES, DE LA
FRANCOPHONIE ET DU
COMMERCE EXTÉRIEUR DOIT
VEILLER AU RESPECT DES LOIS,
POLITIQUES ET RÈGLEMENTS
GOUVERNEMENTAUX.

6.1 ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

En conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessible sur son site Internet les documents concernant son organisation, ses programmes et ses services, l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats octroyés par le Ministère, les lois et les règlements, ainsi que les documents déposés à l'Assemblée nationale. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ACCÈS À L'INFORMATION

Le Ministère a reçu 45 demandes d'accès aux documents en 2012-2013. Parmi celles-ci, 39 ont été traitées, dont 20 l'ont été en 20 jours ou moins, et deux demandes ont été annulées par le requérant. Quatre d'entre elles demeuraient en traitement au 31 mars 2013. Trois de ces demandes sur quatre visaient l'obtention de documents relatifs à des données financières concernant principalement le développement des relations internationales ou le fonctionnement ministériel.

Bilan du traitement des demandes d'accès à l'information reçues en 2012-2013

TYPE DE RÉPONSES FOURNIES AUX DEMANDES D'ACCÈS	2012 2013	2011 2012
Demandes reçues	45	47
Demandes refusées	7	11
Demandes acceptées	12	16
Demandes partiellement acceptées	20	18
Demandes retirées par le requérant	2	1
Demandes en traitement au 31 mars	4	1

Le Ministère donne libre accès à ses documents, selon les dispositions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Dans les cas de refus d'accès à un document (partiellement ou en totalité), les principaux motifs évoqués sont basés sur les dispositions relatives à la protection des renseignements

personnels. D'autres requêtes n'ont pu être entièrement satisfaites, eu égard, entre autres, aux articles 18 et 19 (relations avec un autre gouvernement ou une organisation internationale), 22 et 23 (renseignements confidentiels du Ministère ou d'un tiers), ou 28 et 28.1 (renseignements sur la sécurité d'une personne ou de l'État). De plus, le demandeur a parfois été dirigé vers un autre MO conformément à l'article 48 de la Loi, ou dirigé vers les documents disponibles sur Internet, en vertu de l'article 13.

Délais de traitement des demandes d'accès

	2012-2013		2011-2012	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Délai normal de 20 jours (art. 47)	20	45	29	62
Délai supplémentaire de dix jours permis par la Loi lorsque nécessaire (art. 47)	17	38	16	34
Délai supplémentaire de 35 jours lorsque nécessaire d'aviser un tiers (art. 25 et 49)	0	–	0	–
Demandes retirées par le requérant	2	4	1	2
Demandes en traitement au 31 mars	4	9	1	2
Demandes dont le traitement a excédé le délai	2	4	0	–

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels occupe une place importante dans la culture du Ministère. Ce constat s'observe surtout lors des projets de sondage ou de système d'information qui nécessitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels. Une fois soumis à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère, les projets sont commentés pour en assurer la conformité aux lois et directives gouvernementales en matière de protection des renseignements personnels. Le Comité ministériel sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est également informé de ces projets.

FORMATION ET SENSIBILISATION

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Information sur l'accessibilité aux documents de l'ancien cabinet	10
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE FORMATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Formation spécifique pour les répondants en information du Ministère	11
Formation sur l'accessibilité aux documents de l'ancien cabinet	16
Formation auprès des représentants de la Délégation générale du Québec à New York	8

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Capsules de sensibilisation avec aide-mémoire déposées dans l'intranet, sur divers thèmes (destruction des documents, déclaration d'un incident, déplacements à l'étranger, protection des données, déchetage)	Tous

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE FORMATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Formation spécifique pour les répondants en information du Ministère	11
Considérations en protection des renseignements personnels lors de l'archivage des dossiers d'une direction	8

6.2 EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2012-2013, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers. De plus, à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres, en mars 2011, de la nouvelle Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, le Ministère a amorcé un travail de révision de sa Politique linguistique afin de s'assurer qu'il se conforme à cette politique gouvernementale et conséquemment, à la Charte de la langue française.

6.3 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en œuvre des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence de diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles de la section 4 sur l'utilisation des ressources humaines, car elles ne comprennent pas celles du secteur du commerce extérieur puisque les systèmes d'information de gestion en ressources humaines ne permettent pas de rendre compte du contexte d'intégration des effectifs de ce secteur. De plus, ces données tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise.

1. DONNÉES GLOBALES

Embauche totale au cours de la période 2012-2013

	RÉGULIERS ³⁴	OCCASIONNELS ³⁵	ÉTUDIANTS ³⁶	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	8	39	55	16	118

Nombre d'employés réguliers en place en date du 31 mars 2013

	DONNÉES 2012-2013
Effectif total (personnes)	302 ³⁷

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2012-2013

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires issus des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2012-2013	NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2012-2013					TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI EN % ³⁸
		COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL	
Réguliers	8	2	0	0	0	2	25
Occasionnels	39	1	0	0	0	1	2,6
Étudiants ³⁹	35	3	2	0	0	5	14,3
Stagiaires	16	2	1	0	0	3	18,8

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

ANNÉE	RÉGULIERS %	OCCASIONNELS %	ÉTUDIANTS %	STAGIAIRES %
2012-2013	25	2,6	14,3	18,8
2011-2012	25	0	10,3	14,3
2010-2011	21	2	33	14

34 Les données sur l'embauche du personnel régulier ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

35 Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.

36 Le nombre d'étudiants correspond au nombre d'embauches durant l'année (ex. : un étudiant peut compléter jusqu'à trois mandats, donc compte pour trois personnes embauchées).

37 Ce nombre inclut les ETC provenant du secteur administratif de l'ancien MDEIE.

38 Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2012-2013 dans le statut d'emploi.

39 Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2012-2013, présenté plus haut.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

GROUPES CIBLES	2013		2012		2011	
	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	27	8,9	25	8,1	23	7,0
Autochtones	2	0,7	1	0,3	0	0
Anglophones	6	2,0	6	2,0	5	1,5
Personnes handicapées	2	0,7	4	1,3	4	1,2

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats par catégorie d'emploi au 31 mars 2013

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCADREMENT		PERSONNEL PROFESSIONNEL ⁴⁰		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Communautés culturelles	2	5,0	17	10,5	2	3,5	6	14,6	0	0	0	0	27	8,9
Autochtones	0	0	0	0	1	1,8	1	2,4	0	0	0	0	2	0,7
Anglophones	1	2,5	4	2,5	0	0	1	2,4	0	0	0	0	6	2,0
Personnes handicapées	0	0	1	0,6	0	0	1	2,4	0	0	0	0	2	0,7

40 Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2012-2013 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL ⁴¹	PERSONNEL ÉTUDIANT ⁴¹	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre de femmes embauchées	8	26	26	9	69
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2012-2013	100	66,7	74,3	56,3	70,4

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2013

	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL ⁴²	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Nombre total d'employés réguliers	40	162	57	41	0	2	302
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	11	83	38	40	0	0	172
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	27,5	51,2	66,7	97,6	0	0	57

4. MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

L'exercice de reddition de comptes est l'occasion de faire état des différentes actions ou mesures mises en place dans les MO afin de favoriser la gestion de la diversité.

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2012 (COHORTES 2013)	AUTOMNE 2011 (COHORTES 2012)	AUTOMNE 2010 (COHORTES 2011)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun

	2012-2013	2011-2012	2010-2011
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

Autres mesures ou actions

MESURE OU ACTION	2012-2013	
	GROUPE CIBLE VISÉ	NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Aucune action n'a été faite en 2012-2013		

41 Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2012-2013, présenté à la page 68.

42 Y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que chaque ministère et organisme public, qui emploie au moins 50 personnes, élabore, adopte et rend public annuellement, un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions. Conformément à cette loi, le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur s'engage à s'impliquer annuellement dans un processus global.

6.4 POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

En conformité avec la Politique de financement des services publics du MFEQ, le Ministère poursuit les travaux en vue de développer un projet de tarification visant la portion des dépenses attribuables aux participants autres que gouvernementaux aux missions de la première ministre. Actuellement, aucune tarification n'est en vigueur au Ministère.

6.5 BONIS AU RENDEMENT

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL
Cadres	0	0
Cadres juridiques ⁴³	s. o.	s. o.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
Total	0	0

Aucun boni n'a été versé en 2012-2013 aux cadres ou aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

43 Le Ministère ne compte pas de cadres juridiques dans ses effectifs.

6.6 ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF

Avec l'ajout des responsabilités relatives au commerce extérieur, le Ministère doit dorénavant tenir compte des recommandations en matière d'allègement réglementaire et administratif.

Le Ministère a notamment procédé à la révision de certains de ses programmes d'aide aux entreprises en vue d'en réduire le nombre, de les regrouper, de revoir et de rendre plus souples leurs conditions d'admissibilité ainsi que le processus d'attribution.

Il a entre autres :

- entamé des échanges avec le MFEQ afin d'harmoniser les crédits d'impôt à la commercialisation avec les programmes d'aide à l'exportation d'Export Québec;
- harmonisé le formulaire de reddition de comptes pour chacun des ORPEX entre Export Québec et Développement économique Canada, en collaboration avec Commerce International Québec;
- amorcé une démarche LEAN de simplification du processus d'octroi d'aide financière forfaitaire à des groupes d'entreprises participant à des activités d'Export Québec.

7

ANNEXE

Annexe 1

Organigramme du ministère des
Relations internationales, de la
Francophonie et du Commerce
extérieur au 31 mars 2013



SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
OCTOBRE 2012, KINSHASA, RDC

